

A défaut d'aller sur la lune, nous avons au moins un planétarium !

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 310 88 tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 23 313
Lausanne: Saint Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 47 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.50,
3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMERO 30 ct. Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

L'objectivité à la Radio-TV

Il y a en Suisse plusieurs agences d'information, dont les deux plus importantes, distribuant un service volumineux et quotidien aux journaux, à la radio et à la télévision, sont l'Agence télégraphique suisse (ATS), fondée par l'ensemble de la presse suisse, et le bureau suisse de la grande agence mondiale américaine United Press International. Le conseiller national appenzellois Broger (ccs) s'est inquiété auprès du Conseil fédéral du fait que la radio suisse alémanique utilisait dans ses services d'information des dépêches émanant d'UPI, en plus de celles de l'ATS. N'y a-t-il pas là un danger potentiel de voir la radio perdre ainsi son caractère d'objectivité légendairement helvétique ?

Hier, le Conseil fédéral répondait à M. Broger. En substance ceci: «La Société suisse de radiodiffusion-télévision (SSR) est soumise à concession fédérale. Cette concession lui fait obligation de procurer une information aussi objective, étendue et rapide que possible. Le Conseil fédéral à même le droit de désigner les sources d'information auxquelles la SSR doit puiser. Pour l'instant, Berne ne fait pas usage de ce droit. Mais il partage la préoccupation de M. Broger, et suit attentivement l'évolution du service d'information radiodiffusé. On attend d'autre part le résultat des pourparlers en cours entre ATS et SSR. Mais le Conseil fédéral entend que soient ménagés à la fois les intérêts du public et les exigences d'une information objective.»

Cette réponse, on le voit, est fort ambiguë, et permet toutes les interprétations. L'affaire ne semble pas terminée. Elle est extrêmement importante, car elle pose tout le principe de l'information et de ses moyens.

Or il nous paraît que l'approche faite par M. Broger comme par le Conseil fédéral de ce problème est fautive. Fausse, voire dangereuse. En effet, on semble estimer, de part et d'autre, que le garant essentiel de l'objectivité, à la SSR, est dans une source d'information purement helvétique, c'est-à-dire dans l'ATS. Nous ne sommes pas de cet avis. Le

garant de l'objectivité nous paraît être au contraire la plus large variété de sources d'information, d'abord, mais surtout la plus large variété de personnalités qui traitent cette information, tant dans les agences — à la source — qu'en vue de leur publication. L'information, en effet, est par nature fugace, à l'image d'un élément chimique instable. Sa stabilisation, c'est-à-dire son tri et sa présentation, la modifie, «l'objectivité», si peu que ce soit. L'objectivité absolue ne peut donc exister, la seule façon d'y tendre étant de présenter au choix des individus composant le public une somme des diverses subjectivités des journalistes.

Cette situation n'est pas réalisée actuellement. L'ATS, certes, s'efforce à l'objectivité. Elle ne peut y parvenir, pas plus qu'un seul journal, par exemple. En Suisse, chacun s'accorde à reconnaître que la variété de tendances des divers journaux est une condition essentielle à l'exercice de la démocratie. Cette condition est menacée par des déséquilibres de forces. Il se trouve que la radio et la télévision sont l'un des facteurs de ce déséquilibre: son audience est devenue au moins aussi considérable

que celle de toute la presse écrite réunie, mais les hommes qui y traitent l'information ne représentent pas l'indispensable variété d'opinions dont la juxtaposition permet l'objectivité. Ce n'est un secret pour aucun professionnel! — mais c'en est un, malheureusement, pour le public! — que le recrutement des journalistes, à la télévision et à la radio, s'opère quasi exclusivement DANS DES MILIEUX DE DROITE. Si honnêtes que soient ces hommes, ils ne peuvent éviter de marquer de leur opinion l'information qu'ils choisissent, comme celle qu'ils ne choisissent pas, celle qu'ils présentent et celle qu'ils ne présentent pas.

De même pour l'ATS, qui offre certes une information «helvétique» mais par là même imprégnée de l'esprit politique dominant en Suisse, ce qui n'est en rien synonyme d'objectivité ni de vérité.

UPI est tendancieuse, peut-être. Mais l'ATS aussi, la télévision aussi, la radio aussi. Nous aussi, d'ailleurs! Si l'on veut tendre sincèrement, en Suisse, à une véritable liberté de l'information et à l'objectivité la plus

(Suite en septième page.)

M.-H. K.



Le premier planétarium de Suisse et aussi le plus moderne d'Europe a ouvert ses portes à la Maison des transports de Lucerne, en présence de M. von Moos. A cette occasion, l'astronaute américain John Glenn adressa à l'auditoire, par satellite Early Bird, une brève allocution. Notre photo permet de jeter un coup d'œil à l'intérieur du planétarium, où les hôtes d'honneur suivent une fascinante séance de projection.

HIER DANS LE MONDE

MOSCOU: PAS CONTENTS
LES TSARS ROUGES

La visite de M. Nixon à la Roumanie ne plaît pas du tout à l'URSS. Dans le supplément des «Izvestia», «Nedeliia», on peut lire que c'est là «une politique pour la galerie» qui ne pourra mener qu'à un «échec spectaculaire».

STOCKHOLM: ACCUEILLI PAR DES SQUELETTES

Le premier britannique, M. Wilson, s'est rendu en Suède. Il y restera en visite officielle jusqu'à mardi. Outre les officiels qui l'accueillent, il a été reçu par des squelettes: ceux qui étaient dessinés sur des pancartes agitées par des manifestations probiafraises. On y lisait: «Wilson, le fossoyeur du Biafra», «La vie du Biafra est-elle le prix de la livre sterling?» et «Faites cesser la guerre au Biafra».

FRANCE: UN PARTI DE PLUS!

M. Duhamel, ministre de l'Agriculture pompidolienne ne développera peut-être pas beaucoup la culture des champs. A défaut, il fait fructifier les partis. Il vient d'en créer un nouveau. Comme si la Gaulle n'en avait pas déjà à revendre!

PARIS: ANDANTE EUROPÉEN

Des entretiens se déroulent à Paris entre M. Brandt, ministre allemand des Affaires étrangères, et son homologue français, M. Schumann. Ils portent essentiellement sur l'Europe. Jusqu'à présent, il ne paraît pas qu'on ait beaucoup avancé. Mieux vaut pourtant cette espèce de jeu de l'oie que celui du pas de l'oie.



Esprit de cor!

La traditionnelle sortie annuelle du Conseil fédéral a conduit jeudi nos sept «ministres» au sommet du Moléson. Cette excursion a duré jusqu'à vendredi. Notre photo montre nos sept conseillers en compagnie de deux armailis posant pour une «photo de famille»: de gauche à droite, les conseillers Bonvin (1^{er} d.g.), Schaffner (3^e d.g.), Spuhler (4^e d.g.), von Moos (7^e d.g.), Tschudi (8^e d.g.), Gnaegi (3^e d.d.) et Celio (2^e d.d.).

SEPT JOURS

PAR JEANLOUIS CORNUZ

SAMEDI 28 JUIN: Lecture du livre de Häslér, «Das Boot ist voll», consacré à la politique de la Suisse à l'égard des réfugiés. Immense tristesse. Nous avons renvoyé «chez eux» des fugitifs qui tentaient de se réfugier chez nous. Et ce faisant nous les avons condamnés à mort. Et nous le savions. Nos autorités le savaient, ne pouvaient avoir le moindre doute sur le sort qui les attendait.

Et je suis prêt à comprendre: que peut-être il était impossible d'agir autrement. Que peut-être nous ne pouvions pas les laisser entrer. Que nous avions des motifs de croire que, si nous les laissions entrer, nous risquions de provoquer une intervention de l'Allemagne nationale socialiste — il est facile de juger après coup que ce danger n'était pas si grand qu'il paraissait...

DIMANCHE 29 JUIN: ... Mais je ne puis comprendre que nos autorités aient démenti les bruits qui couraient alors au sujet des camps de concentration et des horreurs qui s'y perpétuaient. Je ne puis

comprendre que le conseiller fédéral von Steiger ait parlé d'«Emigrationslustige» («amateurs d'émigration»), «gens qui se plaisaient à émigrer» à propos de misérables dont IL SAVAIT qu'ils fuyaient pour sauver leur vie...

LUNDI 30 JUIN: ... Et même si, jusqu'à un certain point, je puis comprendre — il ne fallait pas irriter un puissant voisin; il ne fallait pas laisser se propager des bruits de nature à indigner la population suisse, à la révolter, à l'affoler — je ne puis comprendre que, même après la guerre, on ait continué de nous mentir. Que quelques-uns de nos grands responsables aient continué de nier l'évidence, n'aient pas trouvé le courage de dire: oui, c'est vrai. Les Juifs, les apatrides que nous refoulions, nous les envoyions à la mort, et nous le savions. Mais nous n'avons pas pu agir différemment. Nous n'avons pas cru pouvoir agir différemment.

MERCREDI 1^{er} JUILLET: Or voilà un conseiller fédéral — von Steiger, pour ne pas le nommer — qui déclare en novembre 1947: «Si nous avions su ce qui se pas-

sait en Allemagne, nous aurions reculé les bornes du possible.» Si nous avions su? Ma mère, citoyenne suisse, qui a recueilli chez elle une première pâtière Française, puis une seconde, puis, au lendemain de la guerre, un petit Hongrois, ne savait pas. Mais nos autorités savaient. Le conseiller fédéral von Steiger savait — dès 1942. Le conseiller fédéral von Steiger avait pu lire le 14 juin 1942 ce que Goebbels écrivait dans le journal «Das Reich»: «Le Juifs continuent dans cette guerre leurs menées criminelles, et ils le payeront avec l'anéantissement de leur race en Europe et peut-être même au-delà.» Et ce que Hitler déclarait le 31 janvier 1942 (reproduit le même jour par la «Neue Zürcher Zeitung»): «Le résultat de cette guerre sera l'anéantissement de la juiverie internationale.»

Et si, durant la guerre, il a menti par raison d'Etat, en 1947, il mentait à titre privé, pour défendre sa politique et sa carrière politique. Pourquoi la jeunesse manque de respect, braves gens? Parce que la génération qui nous précède, et nous peut-être aussi, ne s'est pas toujours montrée respectueuse.

Dieu merci, à de notables ex-

ceptions près, entre autres, j'ai été heureux de rencontrer le nom de Pierre Graber parmi les noms de ceux qui ont protesté dès 1942.

MERCREDI 2 JUILLET: Mon étonnement, en septembre 1946, en arrivant à Nuremberg, à moi dont la famille avait recueilli tous ceux qu'elle pouvait accueillir, à moi qui déclare en novembre 1947: avait expressément demandé à la Croix-Rouge une petite Française JUIVE, pour protester et aussi pour faire taire ceux qui, dans son entourage, auraient été tentés d'exprimer des sentiments antisémites, de voir que mon pays était souvent haï par ceux-là même dont je m'imaginai naïvement que nous avions été les bienfaiteurs. Braves gens, nous avions été trahis et trompés! (Et tout ceci, c'est de la vieille histoire, mais c'est que, malheureusement, je me demande si notre politique a tellement changé, et si, par exemple, vis-à-vis des déserteurs américains... Et c'est que, aussi, j'ai pu suivre la semaine passée à la télévision française un débat sur la question, et constater que le représentant de «l'officialité» répétait mot pour mot les arguments d'il y a vingt

ans, comme si jamais un certain rapport Ludwig n'avait été publié!)

JEUDI 3 JUILLET: Vers 1932, mon oncle, qui était président du Parti radical vaudois, président du Grand Conseil, conseiller national et membre de la Commission syndicale, pénétra chez ma grand-mère, à la route de Morges, et lui annonça qu'aux championnats de tir, «les Suisses (étaient) champions du monde!» Et ma grand-mère se fâcha... Il m'arrive de poser à mes élèves la devinette suivante: Pourquoi ma grand-mère se fâcha-t-elle? — ??? — Parce qu'il n'avait pas dit: «NOS Suisses sont champions du monde!» On est patriote ou on ne l'est pas!

Une véritable bénédiction qu'elle s'en soit allée alors que je n'avais que douze ans et n'aimait rien tant jouer aux soldats de plomb.

VENDREDI 4 JUILLET: Baccalauréats. La version latine développait cette belle pensée de Sénèque: «Que la vertu est incompatible avec le plaisir.» Heureusement les candidats ne font guère attention à ce qu'ils traduisent.

JEANLOUIS CORNUZ.

L'homme et le travail

par F. Rauch, ingénieur diplômé, Zollikerberg

Goethe a dit: « Dieu donna les noix, nous devons les casser nous-mêmes. » Cette parole peut servir de règle de conduite et de principe directeur pour les hommes, car elle ne signifie rien d'autre que: l'homme doit faire un effort pour tirer parti des dons de la nature et des possibilités offertes par la vie. Mais l'homme a déjà reçu beaucoup plus tôt l'ordre de se rendre utile: « Croissez et multipliez, et soumettez la terre. » N'est-ce pas une prophétie de bon augure? L'homme doit se rendre maître de la terre et de ce qu'elle renferme. Nous lisons plus loin: « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front et tu tireras avec peine ta nourriture de la terre. » L'homme n'aime pas entendre de telles paroles, car, s'il n'y est pas obligé, il ne recherche pas de lui-même l'effort et les difficultés.

Que faut-il donc penser de ces propos contradictoires: la promesse du bonheur ou celle d'un rude labeur? Quel est le sens et le but du travail? Rend-il l'homme heureux, lui assure-t-il l'accomplissement de son existence, l'élève-t-il au-dessus de toutes les autres créatures ou le rend-il esclave, soumis, en fait-il une bête de somme, ne différant en rien de tout ce qui vit sur la terre? Derrière ces quelques questions se cachent tant de problèmes et tant de « si » et de « mais » que nous devons tout d'abord nous demander: « Qu'est-ce que le travail et est-il vraiment nécessaire à l'homme? Qu'est-ce qui pousse l'homme à travailler? »

Insuffisante

La notion physique de travail résultant d'un effort est absolument insuffisante pour le travail humain; il faut y ajouter l'activité intellectuelle et créatrice. La forme du travail accompli par l'animal n'est pas non plus concevable pour l'homme, car le travail de l'animal est dans une large mesure un acte instinctif ou obtenu par le dressage et ne résulte donc pas de réflexions logiques. Il peut tout au plus être comparé au travail de l'homme primitif, dont les occupations étaient également dictées, dans la plupart des cas par des mouvements instinctifs, par exemple pour rechercher sa nourriture et se mettre en sécurité.

Souvent, on compare aussi le travail à un jeu raffiné et spécialisé. Les deux sortes d'occupations ont certainement bien des points communs, comme dans une pièce de théâtre et dans certains sports. En

Démons et mauvais esprits

La raison profonde de l'activité humaine était en général de nature religieuse. Le monde de l'homme primitif était et est encore rempli de démons et de mauvais esprits, qu'il s'agissait d'apaiser par des actes rituels. Plus tard, on commença à construire des sanctuaires et des objets de culte.

Les raisons de travailler sont certes tout autres aujourd'hui. L'homme se sert de façon consciente de sa capacité de travail intellectuelle et physique. Cette dernière est une forme accomplie des manifestations de la vie, modifiées constamment par le monde qui nous entoure. L'histoire du travail à travers toutes les générations et toutes les cultures, toutes les époques et tous les peuples, est une ascension partant du caprice et du plaisir, ou encore du jeu, vers une activité sérieuse, voulue et consciente, allant jusqu'au sentiment du devoir. Le travail n'est pas devenu seulement une obligation et une nécessité, mais aussi un besoin vital, procurant du bonheur à beaucoup de gens. Pensons seulement aux hommes qui ne peuvent travailler pour des raisons diverses, telle la maladie ou le chômage, et qui aspirent à retrouver une activité raisonnable. En outre, le fait d'être intégré aux travailleurs donne le sentiment d'être un homme à part entière, non exclu de la société. Le travail est aussi pour l'homme une condition fondamentale de la santé psychique; il chasse la mélancolie et le sentiment de solitude et oblige l'homme à prendre soin de son corps et de son âme.

Une arme capitale

« Soumettez la terre ». Cet ordre n'a de sens que si l'homme est à même de s'imposer au monde qui l'environne. Mais l'homme a été placé sans défense et sans aide dans

ce monde. Physiquement faible, sans armes naturelles, trop peu rapide pour pouvoir fuir le danger, ayant besoin de longues années pour accéder à l'indépendance, il aurait dû disparaître depuis longtemps de la surface de la terre s'il n'avait reçu une arme capitale: la raison. Certes, il dut tout d'abord apprendre à utiliser cette arme. C'est ainsi que les premières armes et les premiers outils ne furent pas inventés, mais trouvés: massue, bâton, pierre. L'homme apprit cependant bien vite à utiliser à bon escient ces outils offerts par la nature, soit pour se défendre, soit pour se procurer sa nourriture. Il s'écoula probablement peu de temps jusqu'à ce que l'homme commence à modifier ces outils naturels en vue de s'en servir pour des buts spéciaux. Une découverte importante et décisive qui accrut encore la supériorité de l'homme fut celle du feu, que l'homme apprit à domestiquer. Les animaux n'en sont pas capables, ils ont peur du feu et l'évitent.

Plus qu'un jeu

Malgré tous les parallèles qui peuvent être tirés, le travail d'aujourd'hui est pourtant plus qu'un jeu. La seule raison d'être du jeu est la joie qu'il procure, sans but raisonné et conscient, tandis que le travail est motivé par l'obligation d'un certain rendement qui constitue un autre facteur essentiel. Selon Schiller, le ressort moteur du travail réside dans le désir de remédier à un manque de biens corporels, intellectuels ou culturels, tandis que celui du jeu serait, par exemple, un excédent d'énergie. Ainsi, les activités de la chasse, de la pêche et de la construction de huttes de l'homme primitif seraient une réaction pour assouvir la faim et faire face aux influences atmosphériques. Mais lorsque ses besoins étaient satisfaits, il n'avait plus aucune raison de continuer à travailler, et c'est encore ce que pensent les peuples primitifs d'aujourd'hui. Toute autre activité, telle que l'amélioration des engins de chasse et de pêche, la construction de bateaux, etc., était exercée uniquement pour la joie d'être actif ou parce que le résultat de ce travail permettrait d'espérer des facilités ou un profit. Aujourd'hui encore, une des raisons de travailler réside dans la recherche des voies et moyens pour faciliter le travail.

Les victimes

La tendance actuelle s'oriente nettement dans trois directions:

1. Diminution du fardeau constitué par le travail, en vue d'améliorer le rapport entre les frais et le rendement, ou entre la force et le succès.
2. Suppression, dans la mesure du possible, des travaux pénibles, afin que l'homme n'ait plus qu'à « diriger » les événements. Autrefois, les hommes étaient les victimes du travail (souvenons-nous des esclaves), mais aujourd'hui l'homme dispose des appareils et des machines.
3. La division du travail, déjà mentionnée plus haut, qui permet de répartir les charges et les responsabilités, afin de les rendre plus supportables, grâce à l'entraide mutuelle.

L'attitude de l'homme à l'égard du travail n'est pas seulement influencée par la tradition et le climat, mais aussi par la société. L'influence du milieu naturel et du milieu artificiel se traduit chez l'homme par son attitude spirituelle, par sa culture et par sa façon d'aborder les problèmes quotidiens de la vie, y compris son travail. Le milieu donne son empreinte à l'homme et exige de lui une certaine adaptation. Ainsi, l'attitude générale du milieu à l'égard du problème du travail contribue à former le comportement de l'individu face à son activité. L'homme peut adopter cette attitude les yeux fermés et en faire son mode de vie, ou bien il peut s'opposer à la collectivité et développer en lui, par réaction, une nouvelle mentalité. Si le milieu rejette le travail comme une charge détestable, cette attitude démoralisante peut avoir des effets nuisibles, ou bien elle peut se développer sous la forme d'une

Division du travail

Il convient de mentionner ici une autre raison poussant l'homme à travailler: le climat. Là où, grâce aux conditions climatiques, la nature fournissait assez de nourriture, l'homme en resta à un stade primitif, car il n'était pas obligé de faire un effort pour subsister. Mais là où, en raison du climat, il fallait travailler la terre pour en tirer quelque chose, l'obligation de travailler conduisit bientôt l'homme à améliorer ses méthodes, afin de pouvoir produire davantage et plus facilement.

Ensuite apparut la vie sédentaire, avec la construction d'habitations fixes, qui eut pour l'homme des conséquences inattendues. Elle fut le début de la division du travail, notion qui nous est aujourd'hui bien familière, et sans laquelle on ne saurait concevoir une fabrication moderne. Elle est aussi le début du commerce. Dans certains lieux de résidence, on trouvait diverses matières premières à profusion, l'argile par exemple, de sorte que, par le troc, des poteries pouvaient être échangées contre des produits faisant défaut. On peut donc dire que les conditions climatiques sont très importantes aussi bien pour l'artisanat, le commerce et l'industrie que pour les cultures. Elles sont cependant aussi primordiales en ce qui concerne l'attitude de l'homme à l'égard du travail. D'une part, elles obligèrent l'homme à modifier ses conceptions relatives à la valeur du travail et, d'autre part, elles lui permirent, dans une large mesure, de se libérer des caprices de la nature.

Une joie ou un calvaire

L'attitude de l'homme à l'égard du travail se modifia à maintes reprises au fur et à mesure du développement de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce. Selon les relations qui existaient entre le travailleur et l'employeur, le travail était considéré comme une joie ou un calvaire, ou même comme un châtement ou une obligation abhorrée. De telles constatations furent faites au début de l'industrialisation, lorsque les travailleurs, considérés comme des bêtes de somme, sans droits reconnus, devaient travailler presque jour et nuit, semaine et dimanche, dans des locaux insalubres, en étant mal traités et encore plus mal payés, sans assurance contre la maladie et les accidents et sans disposer d'aucune sécurité pour leurs vieux jours. Quel contraste avec notre époque où les travailleurs se sentent coresponsables de la prospérité de l'entreprise, du bien-être de la population, du progrès dans tous les domaines et de l'amélioration des conditions de travail.

Les victimes

La tendance actuelle s'oriente nettement dans trois directions:

1. Diminution du fardeau constitué par le travail, en vue d'améliorer le rapport entre les frais et le rendement, ou entre la force et le succès.
2. Suppression, dans la mesure du possible, des travaux pénibles, afin que l'homme n'ait plus qu'à « diriger » les événements. Autrefois, les hommes étaient les victimes du travail (souvenons-nous des esclaves), mais aujourd'hui l'homme dispose des appareils et des machines.
3. La division du travail, déjà mentionnée plus haut, qui permet de répartir les charges et les responsabilités, afin de les rendre plus supportables, grâce à l'entraide mutuelle.

L'attitude de l'homme à l'égard du travail n'est pas seulement influencée par la tradition et le climat, mais aussi par la société. L'influence du milieu naturel et du milieu artificiel se traduit chez l'homme par son attitude spirituelle, par sa culture et par sa façon d'aborder les problèmes quotidiens de la vie, y compris son travail. Le milieu donne son empreinte à l'homme et exige de lui une certaine adaptation. Ainsi, l'attitude générale du milieu à l'égard du problème du travail contribue à former le comportement de l'individu face à son activité. L'homme peut adopter cette attitude les yeux fermés et en faire son mode de vie, ou bien il peut s'opposer à la collectivité et développer en lui, par réaction, une nouvelle mentalité. Si le milieu rejette le travail comme une charge détestable, cette attitude démoralisante peut avoir des effets nuisibles, ou bien elle peut se développer sous la forme d'une

nouvelle éthique du travail, cherchant à découvrir dans le travail un autre sens positif. On observe souvent que dans les groupes sociaux où l'on exagère la valeur du travail certains membres des générations suivantes cherchent à échapper à cette façon de voir et ont plutôt « peur du travail ».

L'idéal

Chaque homme doit résoudre individuellement le problème du travail, selon son éthique, le sens qu'il donne à la vie, le but qu'il s'est assigné et sa conception de l'univers. Il n'existe pas de solution valable pour tous. Il est certain que le travail est nécessaire à chaque individu s'il veut survivre et s'intégrer dans la société. La paresse n'est pas acceptée par la société et celui qui craint le travail

s'exclut lui-même de la communauté.

Le travail et la vie s'interpénètrent. Le travail doit être adapté à la vie, comme la vie doit être adaptée au travail. L'idéal serait de pouvoir choisir le travail répondant entièrement à nos goûts et à nos intérêts, à nos intentions et à nos besoins. En général, ce n'est pas possible, et il est rare que quelqu'un fasse d'un hobby son gagne-pain. Il faut donc essayer d'adapter au mieux ses aptitudes et son genre de vie. On peut y arriver en adoptant une attitude positive à l'égard du travail obligatoire.

D'autre part, le travail doit être facilité autant que possible par des mesures éducatives et techniques. Une telle adaptation ne peut réussir que si l'homme estime que son travail est supportable et satisfaisant.

L'allègement du travail

L'attitude positive à l'égard du travail est un problème que chaque homme doit résoudre pour son compte. Il ne doit pas se laisser asservir par le travail; celui-ci doit être à son service et lui permettre de se réaliser pleinement. Pour beaucoup d'individus, cette attitude exige une façon nouvelle d'envisager le travail, et elle ne se concrétise que si le travail est considéré non comme une conséquence et une obligation de l'existence de l'homme, mais comme son accomplissement le plus élevé.

L'allègement du travail peut être recherché par l'individu aussi bien que par tous les membres de l'entreprise agissant de façon conjuguée. Chacun doit se former et se perfectionner de manière à organiser au mieux son travail, afin d'être en mesure de faire face aux exigences de la profession et de l'activité en cours. Chaque travail pour lequel l'homme ne se sent pas sûr devient un calvaire. Il appartient à l'entreprise de permettre au collaborateur, grâce à des mesures techniques appropriées, de mettre ses forces à disposition sans compromettre son corps et son âme. Elle a aussi le devoir de donner un

sens à son activité. Il doit pouvoir se sentir personnellement coresponsable dans son travail pour la communauté.

Coopérer

Nous n'examinerons pas ici les mesures concrètes permettant d'y parvenir; bornons-nous à formuler une recommandation. Il existe de nombreuses possibilités de donner au collaborateur la joie au travail: par des mesures techniques appropriées, par une bonne organisation et surtout en tenant compte des facteurs humains.

On trouvera toujours un terrain d'entente si la volonté existe de se faciliter réciproquement la vie et de coopérer les uns avec les autres. La vie est trop courte pour accepter qu'elle soit empoisonnée, ne serait-ce qu'une heure, par l'égoïsme. C'est là une exigence humaine qui ne peut être réalisée sur le plan général, si elle n'est pas devenue une réalité dans le domaine personnel de chacun. F. R.

(Cet article est tiré de l'« Equipe technique », le mensuel de la FOMH destiné aux employés techniques.)

ASSURANCE MALADIE

Accroissement fabuleux de ses coûts

« L'industrie de la santé va subir un accroissement fabuleux de ses coûts »: c'est sous ce titre qu'un journal français, « Le Figaro », analyse comment évolueront à l'avenir les frais de soins. On lit notamment: « La consommation médicale dans son acception la plus large représentait, en 1950, 2,8 % du produit national français. Aujourd'hui, ce chiffre a plus que doublé. Il était déjà, selon des estimations plus précises, de 5,4 % en 1966... »

« Ces quelques données conduisent les spécialistes à se poser une double question: notre pays est-il réellement surdéveloppé sur le plan sanitaire? Va-t-on observer une réduction progressive des frais médicaux ou, au contraire, s'achemine-t-on vers un « boom » considérable de la consommation médicale dans les années à venir? »

UTOPIE

« Espérer que la courbe des dépenses sanitaires ira en diminuant lors des décennies futures relève, d'après les données actuelles, de l'utopie, en raison non pas d'un besoin insatiable et injustifié d'avaloir pilules et potions, mais d'une nouvelle conception de la médecine. Depuis les temps les plus éloignés, le docteur accourait au secours du malade en danger immédiat. Cette notion restrictive de la médecine est maintenant condamnée. Les omnipraticiens entendent élargir considérablement leur champ d'action... Une petite phrase du préambule de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé, qui mérite l'attention, leur donne raison et les y encourage: « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

Autrement dit, chacun d'entre nous est « malade » pendant le plus clair de son temps, même s'il l'ignore totalement. Cette constatation, de par sa portée sociale et économique, incite à se poser la question du coût de la santé dans l'avenir en France. Toutes les études prospectives — sans exception

aucune — font état d'une formidable et redoutable inflation des dépenses sanitaires. »

DANS CERTAINS ESPRITS

Ces prévisions, sans doute ne valent-elles pas seulement pour la France, mais pour tous les pays qui connaissent un certain degré de civilisation.

Chez nous, dans certains esprits, la révision de notre assurance maladie, sur laquelle va se pencher une commission fédérale d'experts, devrait avoir pour but d'analyser les causes de l'augmentation du coût des soins en vue de « barrer la route à cette dangereuse évolution ». Or, selon toute évidence, cette évolution est irréversible. Bien plus que de la réprimer, il s'agit de l'admettre d'abord, puis de la préparer, de la canaliser, de la rendre supportable pour l'économie, pour le particulier, en d'autres termes de rationaliser le domaine des soins et de déterminer les besoins prioritaires. Tendre aux économies seulement ne pourrait aboutir qu'à une impasse. Il est des réalités dont nous devons, nous aussi, prendre conscience pour les aborder de face. SPAM

PENSÉES

Lorsqu'on parle beaucoup, on dit presque toujours quelque chose qu'il ne faudrait pas dire. Confucius

Jamais ou rarement on ne satisfait l'ambition sans dommage pour un autre. Cervantes

Les actions sont plus sincères que les paroles. M^{lle} de Scudéry

LA VIE CULTURELLE



Le Prix Schering décerné à un jeune médecin zurichois

En présence de nombreux spécialistes, le Prix Schering suisse a été remis pour la première fois à Gstaad. Le prix est remis tous les deux ans pour les meilleurs travaux en gynécologie et en endocrinologie. Le jeune médecin, Paul Keller, de Zurich (notre photo) en a été le lauréat.

NOTRE LANGUE:

Luttons contre les germanismes (IV)

Ne dites pas:

Dormir à l'hôtel
s'il devait mourir
j'ai dû rire (car sa mimique était impayable)
(tomber) sur le dos
le temps me devient long
un doctorant
une demi-année
à la durée
ça n'a rien à dire

date du timbre postal
ils se sont divorcés
(voions) ce que ça donne
il y en a des qui (disent...)
il voudrait devenir médecin
(il est content) d'avoir ses examens derrière
notre catalogue du matériel
une gare des marchandises

un asile des vieillards

on verra déjà bien
(il se rendra) direct (à la gare)
les dix-heures
un dia
un dorche
effacer le tableau (dans une classe)
il étudie à l'Université

il entend mal
d'entente avec (le directeur)
(cet après-midi,) nous n'avons pas l'école
(le cahier) d'école
le sac d'école
la course d'école
la commission d'école
excusez!
être à disposition

mais dites:

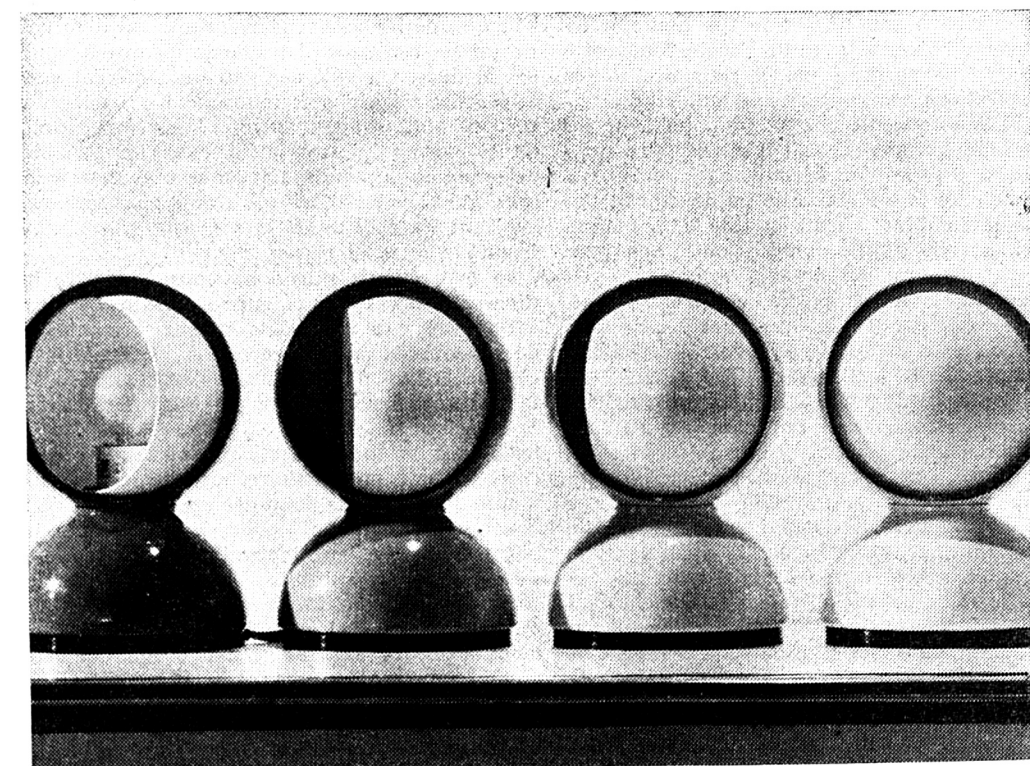
coucher à l'hôtel
s'il mourait; s'il venait à mourir
je n'ai pu m'empêcher de rire...

... à la renverse
je trouve le temps long
un candidat au doctorat
six mois
à la longue
cela ne signifie rien; ce n'est rien;
cela ne joue aucun rôle
date de la poste
ils ont divorcé
... ce qu'il en est; ... de quoi il retourne
il y en a qui...; il y a des gens qui...
il voudrait être médecin
... d'avoir passé ses examens

le catalogue de notre matériel
une gare de marchandises (mais: la gare des marchandises)
un asile de vieillards (mais: l'asile des vieillards)
on verra bien
... directement...
la collation de dix heures
une diapo(sitive)
une petite morue
essuyer (laver) le tableau
il fait ses études à l'Université (à la Faculté)
il est dur d'oreille
en accord avec..., après entente avec...
... nous n'avons pas classe

... d'écolier
le cartable
l'excursion scolaire
la commission scolaire
excusez-moi!
être à la disposition de qq, être à votre, à leur, ... disposition M. C.

N. B. L'expression « demander après quelqu'un » est souvent condamnée chez nous comme un germanisme. Or, bien qu'appartenant au langage très familier, elle est courante en France. Cependant, on dira plutôt « demander qq », « demander à voir qq », « demander des nouvelles de qq ».



Esthétique industrielle

L'esthétique industrielle italienne témoigne d'un souci constant de la forme et de la couleur, ainsi que d'une préoccupation très vive de l'utilité fonctionnelle. C'est ce que prouve l'exposition « Domus Design » qui se tient à Zurich jusqu'à demain. Cent cinquante objets, provenant de plus de septante-cinq spécialistes, donnent un très intéressant aperçu de la création italienne d'aujourd'hui. Notre photo: des lampes.

Aimer la vie

Régulièrement, de nouvelles traductions d'œuvres de Tibor Déry nous sont offertes. Ce vieux communiste — il adhéra au parti hongrois dès sa fondation — a acquis une réputation internationale plus peut-être par son opposition courageuse au stalinisme que par l'édifice littéraire qu'il a patiemment construit. Ce serait dommage qu'il en soit ainsi encore longtemps et que nous ne trouvions pas, à côté de l'intellectuel courageux de l'automne de Budapest, un des maîtres de la littérature contemporaine.

Toutefois, il ne peut être question de séparer Tibor Déry, écrivain, de Tibor Déry, militant du mouvement ouvrier. Dans la tendresse comme dans l'humour polémique, il est le même. Cette minutie dans la compréhension du cœur humain a été aussi acquise dans la compréhension de la place de l'homme dans la société. Si Tibor Déry exprime constamment un amour généreux pour ses humbles héros, c'est parce qu'il appartient à cette génération pour laquelle le communisme a été avant tout une révolte venue du plus profond de l'âme contre l'injustice. Qu'il soit devenu ensuite un système aussi cruel que d'autres, aussi empêtré de préjugés, d'obligations, de règles que les pires régimes de coercition ne pouvait pas plus être accepté par Déry que par Mnacko. L'amour du peuple l'emporta inévitablement sur les raisons d'Etat.

Voici deux recueils de nouvelles de l'écrivain hongrois, l'un publié aux Editions du Seuil¹, l'autre chez Albin Michel². Dans ce genre excelle Déry. Quelques pages lui suffisent à typer des caractères, à nous entraîner dans le tourbillon d'une vie, à émouvoir. Ecrites entre les dernières années de l'avant-guerre et 1966, elles nous permettent aussi de suivre l'évolution de l'auteur tant sur le plan de la qualité littéraire que sur celui des changements politiques. Plusieurs d'entre elles évoquent les sombres jours d'après guerre ou les lendemains de la Révolution d'octobre. L'affreuse tristesse d'un monde en guerre, dans lequel la vie humaine a si peu d'importance, est perpétuellement emportée par l'amour tendre que

l'auteur porte à ses personnages.

Ce vieux professeur qui, par souci de sa vérité, va mourir à quelques pas de la frontière autrichienne, ce bon géant qui croyait qu'une femme aimée ne pouvait trahir, cette vieille femme qu'une balle tue le jour de son anniversaire, cette femme de prisonnier politique qui invente pour une mère presque centenaire le mensonge d'un fils faisant fortune en Amérique, cette paysanne qui refuse de voir mourir sa vache, contre l'avis de toute la ferme collective, la rêverie d'une fillette conduisant quelques enfants perdus, tout cela au milieu du papotage des vies familières, dans la chaleur de la plaine hongroise sous l'œil intrigué des bébés tziganes, telle est l'humanité familière de Déry. Mais une humanité poétique, menée par une sorte de rêve doux et lointain, comme le regard de Kovacs, le bon géant blond. Ces gens-là sont à la quête de quelque chose. La vie est impitoyable ou grise, la faim tenaille les estomacs, tant de gens sont morts qui vous étaient chers, tant de maîtres sont passés, lointains et écrasants, tant de fois revoir le jour a été une sorte de miracle! Et malgré tout, l'amour, le désir, la beauté, les fleurs, l'insecte qui passe, l'animal familier, les regards qui se croisent et se comprennent rejaillissent éternellement.

Cette quête est celle du bonheur. Le bonheur qui a été, plus souvent celui qu'il faut rêver, de peur de n'en pas trouver d'autre. Peut-être le rêve de la société communiste alors qu'Horthy régnait sur la Hongrie, que les croix fléchées — les nazis hongrois — tenaient le haut du pavé. Le rêve qui améliore tant les choses et qui permet de les supporter.

S'il n'y avait que cela, les nouvelles de Tibor Déry se suffiraient à elles-mêmes. Ce vieil homme, si souvent emprisonné pour ses idées, meurtri par ses meilleurs amis, apportent un message d'espérance au milieu de ses récits les plus apparemment désespérés. Nous ne vivons pas d'illusions puisque l'illusion est une part de notre vie. Et ce n'est qu'en quelques instants que transparaît non pas l'amertume — Déry n'en a jamais — mais cet humour féroce et dévastateur sur le-

quel reposait ce chef-d'œuvre qu'est « L'excommunicateur ».

Aimer la vie, n'est-ce pas notre destin ?

Georges Frameries.

(« Le Populaire de Paris ».)

¹ Tibor Déry: « Jeu de Bascule », nouvelles traduites du hongrois par Agnès Kahane et Georges Kassel. Editions du Seuil, 250 p.

² Tibor Déry: « La Princesse du Portugal », nouvelles traduites du hongrois par Anne-Marie De Backer, Frédérique Kaczander, Georges Kassel.

Le policier Wäckerli a 70 ans



Personnage extrêmement populaire en Suisse allemande, en raison de son incarnation du Policier Wäckerli, Schaggi Streuli a fêté vendredi son 70^e anniversaire. Notre photo: l'alerte septuagénaire dans son jardin.

Expérience d'avant-garde au Danemark: La pornographie en vente libre

La vente des photos pornographiques est entièrement libre depuis le 1^{er} juillet au Danemark. L'expérience, estiment certains, devrait confirmer une baisse des délits d'origine sexuelle dans le pays.

Depuis longtemps déjà, bien qu'interdites, les revues pornographiques abondaient dans certains kiosques ou

librairies plus ou moins spécialisées. Les statistiques de la police de Copenhague montrent que le nombre des délits sexuels signalés en 1968 est inférieur de 32% à celui de deux ans auparavant. La diminution est importante, mais le lien entre les deux phénomènes reste à démontrer. Une enquête va être menée en août par l'Institut de droit pénal dans ce but.

« Notre expérience est encore trop récente, a dit l'ancien ministre de la Justice Knud Axel Nielson. Il faudra plusieurs années pour se faire une opinion claire sur la possibilité d'un lien... »

Par contre, un vétéran de la police danoise a déclaré:

« Je pense personnellement que le nombre des délits sexuels baisse parce que les rapports sexuels au Danemark se libéralisent progressivement. Cela veut dire qu'il y a moins de gens frustrés, et la libération fournie par la pornographie est peut-être un important facteur secondaire dans la solution de ces frustrations. »

Depuis le 1^{er} juillet, la production, la distribution et la vente des revues pornographiques sont donc entièrement libres. La seule restriction concerne la vente aux jeunes de moins de seize ans. De même, la police veillera à ce que l'exposition dans les kiosques et dans les vitrines n'enfreigne pas la décence publique.

Le Danemark apparaît comme un pionnier dans un domaine où la plupart des pays occidentaux maintiennent un contrôle strict. Cette liberté dans le commerce de l'image vient deux ans après l'autorisation de la littérature pornographique.

Au début de cet été, la censure cinématographique a été levée à son tour (sauf pour les moins de seize ans).

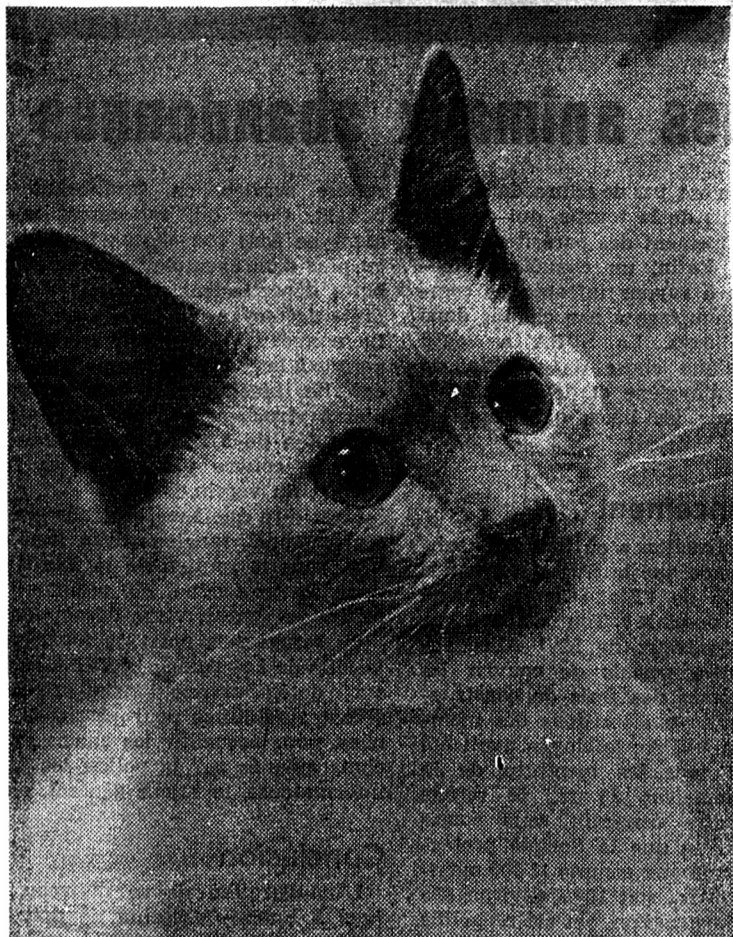
Même en Scandinavie, c'est une politique d'avant-garde. En Suède, les éditeurs de pornographie sont souvent appelés à comparaître devant les tribunaux et sont condamnés à des amendes.

La Norvège interdit aussi la vente et la diffusion de revues pornographiques.

M. Nielsen estime qu'il est important d'enlever à la pornographie son caractère de fruit défendu, dans l'espoir que la demande ne tardera pas à baisser. Il rappelle qu'il y a au Parlement une forte majorité de députés contre l'interdiction, bien que, ajoute-t-il, je suis bien sûr qu'il y a une grande majorité des députés pour penser que la pornographie n'est pas esthétique... En même temps, nous avons pris une position hardie, peut-être un peu en avance sur l'opinion publique. Dans l'est du Jutland, les gens ne peuvent certainement pas comprendre cette attitude moderne.

Quant à la baisse de la criminalité d'inspiration sexuelle, le D^r Berl Kutschinsky, psychologue de l'Université de Copenhague qui dirigera l'enquête lancée en août, a déclaré:

« Il y a peut-être un lien direct avec la dissémination des publications pornographiques. Nous chercherons à savoir si le délinquant sexuel en puissance peut tirer du matériel pornographique suffisamment de détente compensatrice des tensions. Nous n'en savons rien, mais nous allons chercher à savoir. »



Qu'ils sont heureux les chiens

Chacun connaît la chanson. Avec le nouveau refuge de la Société vaudoise pour la protection des animaux (SVPA), les chiens et les chats sont heureux; ils ont leur maison. Celle-ci a été inaugurée en grande pompe, sous l'expertise direction de son président, M. le D^r Debrot, à mi-juin, en présence d'une belle phalange d'amis et de supporters. La ville de Lausanne y était étroitement associée, puisque ce refuge est en même temps fourrière municipale de la capitale vaudoise.

Depuis plusieurs années, la SVPA et la ville de Lausanne ont trouvé le chemin de la collaboration. Une collaboration précieuse, efficace, qui se poursuit maintenant à Sainte-Catherine.

Jusqu'à maintenant, le commun des mortels confondait assez facilement refuge de la SVPA et fourrière municipale qui ne font qu'un, mais pourtant bien séparés, distincts, sur le plan administratif.

L'autorité doit prendre soin des bêtes égarées ou perdues. La fourrière reçoit ainsi environ 120 bêtes par année. Elles y séjournent six jours, délai après lequel, si elles n'ont pas été réclamées entre-temps, elles sont remises au refuge, mais sur les registres seulement, sans quitter leur boîte.

Mais, en règle générale, deux bêtes sur trois retournent à leur propriétaire qui paie alors la pension de 3 fr. 50 par jour. Au surplus, il se voit infliger une amende pour avoir laissé son chien sans collier. Dans ces circonstances, la mise à mort de la bête n'intervient que rarement, seulement quand la bête est trop âgée ou malade.

Avec l'ancienne formule, la ville payait une annuité à la SVPA. La construction de ce nouveau refuge a nécessité un nouvel effort financier de la ville, en ce sens qu'elle met à la disposition du propriétaire un terrain drainé, avec les installations d'eau et d'électricité, c'est-à-dire complètement équipé. En plus, la ville de Lausanne assure d'autres prestations, comme l'enlèvement des ordures, de la neige, etc. Le tout représente une somme assez coquette. En retour, la fourrière municipale est gérée gratuitement par la SVPA. La Municipalité, puis le Conseil communal ont volontiers fait cet effort. Il faut souhaiter longue vie à cette heureuse combinaison.

Robert DEPPEN,
directeur de police.

L'idée de recueillir les animaux domestiques sans maître n'est pas nouvelle.

Au Moyen Age, on nommait fourrière ou fourragère les locaux où l'on entreposait le fourrage destiné aux animaux saisis pour dettes; c'est à la fourrière que, plus tard, on logea les animaux errants, les animaux sans maître connu.

La législation actuelle oblige les municipalités à entretenir une fourrière pour y mettre les animaux trouvés errants, les animaux saisis ou séquestrés par une autorité judiciaire ou sanitaire.

De nos jours, on ne trouve plus guère de vaches ou de moutons divagants, de chevaux enfuis et de porcs partis à l'aventure. Ce sont surtout des chiens et des chats que les polices cantonales ou municipales mettent en fourrière; ces animaux sont hébergés aux frais de la commune; s'ils ne sont pas réclamés par leurs propriétaires dans les six jours, ils sont, selon les termes même de la loi sur la perception de l'impôt sur les chiens, vendus, donnés ou abattus sur l'ordre du préfet. Il s'agit principalement de chiens trouvés sans collier, sans nom du propriétaire au collier.

Tant de drames sont liés à la fourrière que sa réputation en a été gravement compromise. Fourrière de Paris où 50 chiens non réclamés dans les délais par leurs maîtres étaient gazés chaque jour; fourrière où l'on enferme durant une semaine les chiens qui ont mordu et qui sont suspects de rage; fourrière où des chats apeurés refusent toute nourriture et se laissent dépérir. C'est à la fourrière que pense avec angoisse celui qui recherche son chien depuis plusieurs jours, à ce lieu sinistre fait de cages petites et superposées où les bêtes sont emprisonnées, à quelques pas de la chambre à gaz, où des bêtes hurlent à la mort; les aboiements assourdissants remplissent d'effroi les bêtes qui ont été aimées, choyées... qui vont peut-être finir leur existence-là, dans cet enfer, si on ne vient pas les chercher assez tôt.

La fourrière, c'est la passade, la prison, l'antichambre de la mort pour les chiens et les chats. C'est la loi dure, impitoyable, qui maintient l'ordre, qui interdit que chiens et chats ne soient errants. Principe excellent, surtout à notre époque où la rage nous menace... mais un peu d'humanité, de confort pour les bêtes de fourrière, voilà ce que désirent ceux qui ne considèrent pas les animaux comme des frères inférieurs.

C'est pourquoi dans tous les pays civilisés, on trouve à côté des fourrières, ou servant de fourrières, des

refuges pour les chiens et les chats abandonnés. Une bête n'a-t-elle pas été réclamée dans les six jours? après son passage en fourrière, elle est donnée à une société protectrice des animaux qui la recueille dans son refuge et lui cherche un nouveau maître. C'est aussi à des refuges que l'on peut remettre un chien ou un chat qu'on ne peut plus garder, dont on doit se défaire; on cherchera pour lui un nouveau foyer; on évitera de le mettre à mort.

Ce que les refuges ne doivent pas être

Chiens et chats sont des animaux très prolifiques. Si l'on ne veille pas à éviter la procréation, si l'on hésite à mettre à mort les petits chiens, les petits chats en surnombre au moment de leur naissance, un refuge est vite rempli d'animaux. Des refuges avec 100 ou 150 chats? Non merci. Des refuges où les chiens sont enfermés dans de petites cages? Non merci. Des refuges où les bêtes ont faim faute de moyens financiers? Non merci. Un refuge où l'on garde jusqu'à leur «belle» mort, c'est-à-dire leur mort naturelle les chiens et les chats abandonnés? Non, en tout cas pas. Un refuge pour chiens et chats ne doit pas être un asile de vieillards, ni un camp de concentration. Il ne doit pas servir non plus d'infirmerie: des chiens et des chats malades ne doivent pas y être soignés durant des semaines; il existe pour cela des hôpitaux vétérinaires et des cliniques; seuls les premiers secours à des bêtes blessées peuvent être dispensés dans un refuge bien organisé. Un refuge n'est pas non plus une pension de chiens ou de chats où des bêtes, dont leurs propriétaires paient une pension pour elles durant leur absence, prennent la place des bêtes à placer, des bêtes sans maître. Nous avons vu tant de refuges chez nous et à l'étranger surpeuplés, où les animaux ne peuvent être raisonnablement contrôlés, où les bêtes sont entassées, où la sensibilité a remplacé la sensibilité, que nous devons dire aux lecteurs comment nous envisageons un refuge digne de ce nom, convenablement dirigé et qui ne rappelle en rien le camp de concentration.

Ce qu'un refuge doit être

Le but d'un refuge est d'accueillir les chiens et les chats dont on veut se séparer, les chiens et les chats perdus non réclamés par leurs propriétaires après leur passage en fourrière. C'est une plaque tournante dirigeant les bêtes abandonnées vers un nouveau

Dans la plaine de Sainte-Catherine,
à l'entrée nord de Lausanne

Un refuge pour les animaux abandonnés

maître, vers un nouveau foyer. Un refuge ne doit être qu'un passage aussi court que possible, car, malgré tous les bons soins dont sont entourées les bêtes dans un refuge bien organisé, ce n'est jamais un paradis; il ne remplace jamais un maître pour le chien, un foyer pour le chat. Les animaux tarés, vicieux, infirmes, trop malades pour être placés, malades gravement, doivent être endormis. Il est absurde et contraire au but d'un refuge de garder par sensiblerie des animaux pour lesquels on ne peut trouver un nouveau maître ou un nouveau foyer: chiens mordeurs, chiens tuant poules et gibier, chiens bagarreurs, chiens infidèles à leur domicile et à leur maître, chats redevenus sauvages et agressifs, etc. Ils

empêchent un refuge d'accueillir de nouvelles bêtes dignes d'intérêt, occupent inutilement les places. Si une société protectrice des animaux prend soin des bêtes sans maître, c'est pour éviter que des chiens et des chats ne soient errants ou abandonnés, c'est pour donner à ces bêtes logement, nourriture, soins, parce que personne ne s'en occupe momentanément, c'est pour faire un tri parmi ces bêtes et placer celles qui peuvent l'être. Chaque année, la Société vaudoise pour la protection des animaux place ainsi 750 chiens et 300 chats, leur trouvant un nouveau maître et leur permettant de continuer leur existence pour le plus grand plaisir de leur nouveau propriétaire.

(Suite en sixième page)

LES RÉALISATEURS

Camandona Frères

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS - ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS
LAUSANNE - CRISSIER

Corte S. A.

PLATRERIE - PEINTURE - PLAFONDS
LAUSANNE - Berglères 2

Jean Kilchenmann & Fils

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
PULLY - SAVIGNY

Armand Perrin

COUVERTURE - FERBLANTERIE - APPAREILLAGE
PULLY - Rue de Vevoy 45

Tenger-Tapis

REVÊTEMENTS DE SOLS
LAUSANNE - Rue de la Paix 4 - Tél. 22 61 00

Gérald Borel

CARRELAGES - REVÊTEMENTS - MOSAIQUES - PLASTIQUES EN TOUS GENRES
LAUSANNE - Pierrefleur 2

C.-B. Dürr

MAITRE APPAREILLEUR
FERBLANTERIE - COUVERTURE - INSTALLATIONS SANITAIRES
LAUSANNE - Petit-Chêne 11

Maison A. Bastian

CHAUFFAGE ET VENTILATION
LAUSANNE - Place Chauderon 3 - Tél. 22 69 17

Baatar S. A.

NETTOYAGES
LAUSANNE - Tél. 93 14 75 - Bureau: Les Cullayes

Beck Frères S. A.

CAOUTCHOUCS - PLASTIQUES - SPÉCIALITÉS DES TAPIS DE CAOUTCHOUC - TUYAUX - BOTTES ET VÊTEMENTS IMPERMÉABLES
LAUSANNE - Rue Saint-Martin 11

Dizerens & Dupuis S. A.

FABRIQUE DE CLOTURES
LAUSANNE - Chemin des Bégonias 3

Architectes:

Bureau d'architecture J.-P. Fragnière et J.-L. Jaquet
Rue Enning 2 - 1000 Lausanne



Simon Désert, de Luis Bunuel

Encore un film qui nous arrive tard : n'a-t-il pas été présenté à Venise en 1965 ? Et il est certes curieux que le hasard nous le fasse voir sitôt après la « Voie lactée » ? Car « Simon du Désert » annonce en quelque sorte la « Voie lactée » du même Bunuel.

« Simon du Désert » s'offre, en effet à nous comme une parabole, dont chaque péripétie contient une leçon mi-ironique mi-sévère. Le personnage central en est un saint, qui vivait au milieu du V^e siècle, au haut d'une colonne, au milieu de son désert, pour être mieux à l'abri des tentations du monde et se sentir plus près du ciel. Bunuel, dont on connaît l'humour acerbe, assure que, dans le film, la colonne n'est pas assez haute (elle n'a que dix mètres) et que, si elle l'était, le message n'en passerait que mieux...

Simon voit défilier à ses pieds tout un cortège de pèlerins qui viennent le consulter, ou solliciter de lui un miracle ; ou pour le tenter, comme cette fillette au cerceau qui se révèle une ingénue perverse, ou ce moine blasphémateur qui sera terrassé d'une crise d'épilepsie. Nous entrevoyons, à travers les différentes « épreuves » du saint, la position théologique de Bunuel, une théologie très libre, cela va sans dire, et pas du tout dogmatique

— une sorte de manuel du parfait athée.

La dernière visite au saint, c'est un cerceuil qui marche tout seul à travers le désert, et dont sort une femme à demi-dévêtue qui se propose d'enlever Simon par la voie des airs, pour mettre un terme à son ennui, et le transporte en hélicoptère dans un night club de New York, où Simon quitte l'aspect du moine pour s'initier, au milieu d'un véritable sabbat, aux évolutions frénétiques d'un twist. La danse porte un nom singulier : la chair radio-active. C'est le mot de la fin, car le film s'arrête là. Mais on peut en imaginer la suite...

« Simon du Désert » est conçu dans une forme très classique, d'une grande beauté plastique grâce, notamment, à la remarquable photographie en noir et blanc de Figueroa. Esthétiquement, le film satisfait peut-être plus que la « Voie lactée », mais sous le rapport de la substance, il n'est qu'une épure en regard d'une fresque, à la genèse de laquelle il a sans doute contribué. On retrouve d'ailleurs, dans « Simon du Désert », maintes citations typiquement bunueliennes ; on y reconnaît, par exemple, le nain de « Nazarin », ainsi que les symboliques tambours. (Bourg.)

Un refuge pour les animaux abandonnés

(Suite de la cinquième page)

L'œuvre de la SVPA

C'est en 1955 que la SVPA construisit en Malley un premier refuge, installation bien modeste : six boxes pour chiens, neuf boxes pour chats, cela semblait suffisant ; quatre ans plus tard, il fallut déménager et agrandir les installations ; une maison au Mont-sur-Lausanne fut achetée par la commune pour servir de fourrière et de refuge, et la gérance fut confiée à la SVPA. L'autorisation d'élire un domicile au Mont fut accordée pour dix ans ; aussi en 1966, le Comité de la SVPA décida-t-il de construire de nouvelles installations plus grandes encore, moins proches des habitations à cause des aboiements des chiens, plus modernes dans leur construction. L'endroit fut choisi d'entente avec tous les services municipaux intéressés à ce projet. La commune de Lausanne octroya à la SVPA un droit de superficie de 6000 m² pour 50 ans, dans cette plaine de Sainte-Catherine, à l'entrée nord de Lausanne, de tout temps bien connue des Lausannois, d'abord par les brigands du Jorat qui détrossaient les voyageurs en route vers Berne, puis par le refuge-couvent de Sainte-Catherine, asile bienvenu pour les voyageurs ; ce fut, plus tard, sur le chemin de Sainte-Catherine que François Bonivard tomba entre les mains du duc de Savoie, qui l'emprisonna durant six ans au Château de Chillon ; enfin nous avons tous connu dans notre jeune âge la patinoire de Sainte-Catherine ; et maintenant le refuge pour chiens et chats participe à l'histoire de cette contrée.

La construction a débuté au mois de mai 1968 ; le 16 novembre, la SVPA emménageait. Le refuge comprend 40 boxes pour chiens avec courrettes et deux grands boxes pour chats avec courrettes. Toute bête dispose d'un parc d'ébats, d'une courrette et d'un box chauffé en hiver. Les expériences accumulées durant ces 15 dernières années ont été utilisées au maximum : les grillages ont été remplacés par des vitres incassables ; le sol des boxes est recouvert d'un caoutchouc épais et isolant ; les couloirs permettent de nourrir les bêtes de l'intérieur, à couvert ; les boxes séparés servent à isoler les chiennes en chaleur ; tout ce qui rouille, tout ce qui peut se pourrir a été exclu des matériaux de construction. Un congélateur placé dans le garage est pratique pour décharger et entreposer les quartiers de viande ; il ne s'agit pas de viande impropre à la consommation, mais de viande estampillée. La cuisine est destinée au découpage de la viande et à son entreposage, prête à être distribuée, dans le frigo. La pâtée des chiens se compose de viande crue, de flocons spéciaux ; les chats ont un menu varié fait de viande fraîche ou de viande en boîtes. Les gamelles sont lavées à la machine et sont ainsi toujours très propres. Une chambre de bains permet de baigner les chiens, de les fœchner, de les brosser, de les tondre, de leur appliquer des shampooings secs, de leur donner les premiers soins vétérinaires.

Les chats n'ont pas de sciure dans leur caisse, mais de la tourbe, qui combat le développement des parasites et des microbes. Enfin, un chauffage électrique ou à rayons infrarouges complète le chauffage à eau chaude dans certains boxes. La SVPA a voulu faire quelque chose de valable, de pratique, d'hygiène et de confortable autant pour les bêtes que pour les gardiens.

Le financement

La construction a eu lieu sans subvention, sans que la SVPA quémande les deniers de l'Etat. Comment cela a-t-il été possible ? Tout d'abord par un legs généreux de M^{lle} Alice Pidoux, qui a permis de couvrir les neuf dixièmes des frais de construction ; ensuite par les dons des membres de la SVPA ; le slogan avait été lancé : si tous les membres de la SVPA donnaient 35 fr., le refuge pourrait être construit sans soucis financiers, vu que la Société protectrice des animaux compte 11 500 membres. 50 000 fr., soit 10% environ des frais de construction, ont été recueillis de cette façon. Le refuge a coûté un peu plus de 500 000 fr. « C'est scandaleux, disait un jeune homme qui ne comprend guère le problème animal, quand on sait qu'il y a tant de gens qui meurent de faim... etc. » La SVPA a pu répondre : « Nous avons utilisé au mieux l'argent que nous ont donné des personnes qui aiment les bêtes ; nous n'avons rien enlevé à quiconque. »

Les travaux de fondation ont été particulièrement coûteux et longs, vu le sol argileux, humide, qu'il a fallu drainer pour arriver à implanter les bâtiments. Si les moyens financiers le permettent, les installations pourront être agrandies, le terrain ayant été prévu pour vingt boxes de plus.

La SVPA a investi pour l'instant la totalité de son capital dans ce refuge ; elle ne veut cependant pas d'un refuge qui aille à la faillite ; elle doit le faire vivre et garantir aux bêtes les meilleurs soins possible. Tout cela coûte cher. Certains s'étonnent que la SVPA ne remette pas gratuitement les bêtes qu'elle place ; il fut un temps où ce fut le cas ; depuis plus de dix ans, ce n'est plus possible. Les installations, le gardiennage, l'exploitation, la nourriture, tout cela coûte cher. Toute bête à son arrivée au refuge est vaccinée (et le vaccin n'est pas donné !) ; toute bête qui quitte le refuge est au bénéfice d'une assurance maladie valable deux mois ; n'importe quel vétérinaire qui soigne cette bête à sa sortie du refuge peut envoyer ses honoraires à la SVPA. L'entretien d'un chien au refuge coûte 3 fr. par jour et certaines bêtes restent un mois, six semaines, deux mois, vu que le maximum de chances de trouver un maître est accordé à chaque bête. C'est pourquoi la SVPA est obligée de demander aux personnes qui veulent adopter une bête du refuge un don de 50 à 100 fr. pour un chien, afin que l'équilibre financier soit maintenu. La SVPA ne fait aucun bénéfice ; elle cherche simplement à

rendre service, en équilibrant son budget. Ceux qui raisonnent autrement ne sont pas sages ; nous avons eu plus d'un exemple tragique où des bêtes dépérissaient dans des refuges, faute de moyens financiers suffisants. Le nouveau vaccin pour les chats a permis à la SVPA de bannir la gastro-entérite infectieuse et d'autres maladies à virus : ce vaccin est très cher et le don de 5 fr. demandé pour un chat ne couvre pas même les frais d'achat du vaccin.

C'est dire que sans la générosité de ses membres, sans des dons, sans des legs, sans le soutien de la Fondation pour la protection de animaux, le refuge ne saurait vivre décemment.

Ce refuge sert aussi de fourrière à la ville de Lausanne ; la SVPA estime avoir doté Lausanne d'installations qui seront suffisantes pour plusieurs années, pour accueillir les chiens et les chats amenés par la police, les juges informateurs, le tuteur général, etc.

Conclusion

L'inauguration de ce nouveau refuge à Sainte-Catherine ne doit pas faire oublier que la SVPA ne s'occupe pas seulement de chiens et de chats : depuis 1861, elle déploie une intense activité pour la protection légale des animaux dans le canton ; elle s'efforce de prévenir les mauvais traitements envers les animaux et d'en provoquer la répression ; elle renseigne sur la façon de nourrir et de soigner les animaux ; elle veut que les animaux aient une existence convenable, qui s'achève sans souffrances. Soutenir l'action de la Société vaudoise pour la protection des animaux c'est améliorer le sort des animaux. Cette société reconnue d'utilité publique compte actuellement près de 12 000 membres dans le canton de Vaud. Le « Courrier des Bêtes » est son journal officiel ; la cotisation de membre est de 3 fr. par année (CCP 10-9898) ; personne ne peut prétendre que les moyens financiers lui manquent pour payer une somme si minime et devenir membre de la SVPA.

D^r S. DEBROT,
médecin vétérinaire,
président de la SVPA

Gain accessoire

durant les loisirs par activité auxiliaire dans rayon de domicile (surveillances et contrôles en uniforme lors de manifestations). S'annoncer à Securitas S.A., 1005 Lausanne, rue du Tunnel 1, tél. (021) 22 22 54.

HORLOGERIE BIJOUTERIE
O. MEYLAN
20 rue de l'Alpe, 20
TÉL. 21 35 50 - LAUSANNE

BUFFET CFF
M^{me} R. PÉCLARD, LAUSANNE
Petites et grandes salles pour assemblées, séances de comités, repas de familles (noces, baptêmes), etc.

PRÊTS express
de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution ; Votre signature suffit

Banque Procrédit
3000 Bern 7, Marktgasse 50
Tel. 031/22 55 02
1701 Fribourg, rue Banque 1
Tél. 037/2 64 31

NOUVEAU : Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

LE RÉCITAL RUBINSTEIN

Une fois de plus, le grand Rubinstein ne nous a pas déçu, loin de là. Ce prodigieux personnage de légende, qui porte plus qu'allégrement ses 83 ans, nous a offert un récital d'une rare beauté.

Le programme, admirablement adapté au romantisme latent du pianiste, commençait par deux impromptus, op. 90, de Schubert. Et immédiatement, on est pris, on est subjugué par ce pouvoir du dialogue qui est peut-être la qualité prédominante de Rubinstein. Tout l'auditoire participe, vit ses notes et ses traits, ses « rubato » invraisemblables qui chez tout autre paraîtraient insupportables. Et l'admirable dans tout cela, c'est qu'il ne saurait être question de métier. Tout, chez l'artiste est inspiration, création, récréation.

Je fus un peu désemparé pendant l'exécution de la « Sonate en fa mineur », de Brahms. Non par l'interprète, bien sûr, mais par l'œuvre, fort peu connue il est vrai. C'est d'un Brahms hésitant, pas toujours très bien construit ; partant quelques fois dans de superbes envolées lyriques, pour retomber dans une recherche contrapuntique un peu lassante.

Mais il y eut Debussy. Ce fut un régal. Tant « Ondine » que « Poisson d'Or » furent parfaits dans l'expression et le timbre. Sur un piano quelque peu métallique parfois, Rubinstein tira des sonorités de rêve.

Puis vint Chopin. Dès l'exposition du thème de la « Ballade op. 52 », je retrouvai le pianiste dans son élément. Chopin est pour Rubinstein comme une seconde existence, qui le plonge dans un état euphorique et nous le fait partager. Mais le sommet musi-

cal de cette soirée fut sans conteste la « Berceuse, op. 57 » Que de beautés rendues dans ces cinq pages en forme de barcarolle où l'accompagnement toujours pareil sait se faire oublier sous les doigts du grand maître.

De la très belle musique en vérité. Mais aussi un spectacle. Car Rubinstein, grand amoureux du public (lequel le lui rend bien) termina la soirée par quatre bis, dont un n'était rien moins que la « Fileuse », de Mendelssohn. Cela, il n'y a que Rubinstein qui puisse se le permettre.

P. Aegerter.

CONCOURS D'IDÉES POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINT-FRANÇOIS

La Municipalité de Lausanne ouvre un concours d'idées pour l'aménagement de la place Saint-François. Elle attachera, par la voie du jury, une importance particulière aux solutions conduisant à en faire un lieu de rencontre animé, tout en assurant une fluidité maximum au trafic des piétons et des véhicules à moteur.

Afin de conjuguer ce double impératif dans un espace déterminé, les concurrents devront organiser la place Saint-François en deux zones : une zone nord, véritable lieu de rencontre des piétons, qui comprendra des fontaines, des bancs, des aménagements verts, des terrasses de café, et une zone sud réservée d'une part aux transports publics et privés et, d'autre part, aux passages dénivelés pour piétons, qui pourront être équipés de commerces et de locaux divers. De surcroît, il est prévu un garage-parking.

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 55 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
L'ENFER AVANT LA MORT
(THE HELL BEFORE DEATH)
Parlé français - Couleurs

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 7 ans
En première vision
TARZAN ET LE JAGUAR MAUDIT
En panavision - Technicolor
Parlé français

Colisee Tél. 32 51 25
14.30, 20.30, 16 ans
Festival des grands classiques du cinéma français
LES ENFANTS DU PARADIS
Version intégrale
3 heures de projection

Palace Tél. 22 15 30
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
Première vision - 5e semaine
Film d'éducation sexuelle d'O. Kolle
LE MIRACLE DE L'AMOUR
(2e partie)
En couleurs - Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.15, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
FESTIVAL D'HORREUR
LES EXPERIENCES CRUELLES
(THE FROZEN DEAD)
Jeudi et vendredi seulement

Bourg Tél. 22 84 22
14.00, 15.30, 17.00, 18.30, 20.00, 21.30 18 ans
Première vision
SIMON DU DÉSERT
Vers. orig. sous-titrée franç.-alle.
Faveurs suspendues à 21.30
6 séances sans entracte

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
UN MILLION D'ANNÉES AVANT J.-C.
La naissance de la race humaine et sa lutte brutale pour l'existence
Parlé français

Rex Tél. 23 43 51
14.30, 17.00, 20.00, 22.20 16 ans
DERNIER JOUR
LA COLLINE DES HOMMES PERDUS
Parlé français

Atlantic Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Un film de Vadim, d'après Fr. Sagan
CHATEAU EN SUEDE
Scope - Couleurs

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Samedi, nocturne à 23.15
FESTIVAL FRANK SINATRA
LE HOLD-UP DU SIÈCLE
Technicolor

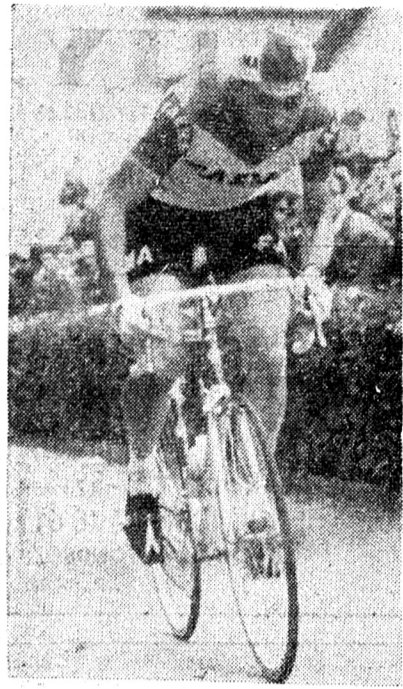
Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
6e semaine
Z (IL EST VIVANT)
En eastmancolor

Romandie Tél. 23 47 64
14.00, 17.15, 20.30 12 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Un chef-d'œuvre de William Wyler
LES GRANDS ESPACES
En technirama - Technicolor
Parlé français

Metropole Tél. 23 62 22
14.30, 20.30 16 ans
Samedi, nocturne à 23.15
Première vision
MALDONNE
Eastmancolor

Corso-Renens Tél. 34 00 35
20.30 16 ans
Tomes Millian dans
LE DERNIER FACE A FACE

Tour de France: MERCKX SOUVERAIN



Le grand seigneur du Tour de France: EDDY MERCKX

Classement de la sixième étape, Mulhouse—Belfort, 131,5 km. : 1. E. Merckx (BE), 3 h. 37 min. 25 sec. 2. Galera (ESP.) 3 h. 38 min. 20 sec. 3. Altig (ALL.), 3 h. 39 min 20 sec. 4. De Vlaeminck (BE) 3 h. 41 min. 41 secondés. 5. David (BE) 3 h. 41 min. 46 sec. 6. Janssen (HO). 7. Gimondi (IT.) 8. Pigeon (FR). 9. Theillière (FR). 10. Wagtmans (HO). 11. Van

Impe (BE). 12. Gandarias (Esp.). 13. Harrison (G.-B.). 14. Poulidor (FR.). 15. Aimar (FR.), etc.

Classement général. — 1. Eddy Merckx (Belgique). 2. Rudi Altig (Allemagne), à 2 min. 3 sec. 3. Jan Janssen (Hollande), à 4 min. 41. 4. Gimondi (Italie) à 4 min. 40. 5. Poulidor (France), à 4 min. 56. 6. Pigeon (France), à 5 min. 6 sec. Franco

L'objectivité à la Radio-TV

(Suite de la première page)
grande possible, ce ne sera ni en proclamant des interdits, ni en mettant plus les moyens d'information de masse sous la tutelle — inobjective! — de l'Etat. Il ne s'agit pas, comme trop semble le croire, d'assimiler le libéralisme en matière de presse au Parti libéral... Si l'on veut tendre à ce libéralisme, ce n'est pas en écartant UPI, mais en introduisant UPI ET TASS par exemple. C'est aussi en veillant, tant à l'ATS qu'à la SSR, à

donner la responsabilité de l'information à des hommes de tous horizons, de composer une équipe représentant l'éventail réel de toutes les idées politiques existant en Suisse, et non pas seulement de faire de la SSR un prolongement du « Journal de Genève » et de la « Gazette de Lausanne ». Alors, seulement, on pourra se féliciter d'avoir une télévision et une radio qui satisfont les véritables aspirations à des hommes de tout horizon, drait qu'il y ait.

La Chaux-de-Fonds

A la Charrière, il ne pouvait pas en être autrement

D'un côté, plus de trois mille; de l'autre, un peu plus de deux mille. Cela fait beaucoup d'enfants. Mais le compte y est. Le Centre sportif de la Charrière fut une fois de plus, hier après midi, le théâtre du dernier jour d'« école » avant les grandes vacances. Pour nos enfants, la vie était belle!

Pour les écoles primaires, ils étaient plus de trois mille à participer aux différents jeux organisés selon les degrés. On passa ainsi de la pêche miraculeuse aux jeux des pneus, puis à celui des plateaux et des verres, sans oublier le théâtre guignol et le voyage en petit train.

Les moins heureux se rattrapèrent à la collation où la branche de chocolat comme le petit pain ont été appréciés. Pour les tout petits, c'était une grande première. Quel souvenir merveilleux pour eux!

De l'autre côté, sur le terrain d'athlétisme, les affaires furent plus sérieuses. L'attrait des finales des joutes sportives en fut la cause. On reviendra lundi sur les vainqueurs

Le Locle

Fête de la jeunesse

Sur l'emplacement désormais traditionnel de la rue du Pont, les restaurateurs ont satisfait hier et satisferont aujourd'hui les croqueurs de saucisses et les assoiffés. Les membres de plusieurs sociétés locales ont joué avec les badauds dans leurs stands et les manèges ont emporté les petits dans un tourbillon joyeux. Cette année, il y avait des poneys que garçons et filles pouvaient chevaucher à la rue Bournot. Cette innovation a plu aux petits qui trépi-gnaient de joie d'avoir affaire à un animal vivant, un vrai.

La Miliquette faisait entendre très loin ses agréables accords. Ceux de Chasseral et les Francs-Habergeants étaient si parfaits qu'on en était très fier. Enfin, le quatuor Julienas était intéressant à suivre et les Shamrocks ont accéléré des rythmes à danser. De plus, un numéro visuel, les Rolling Stars, a été l'attraction de ce vendredi soir.

Un fonds précieux

Le Fonds des cités unies pour la paix et le développement, association ayant pour but de promouvoir les échanges internationaux et la coopération mondiale en vue de donner à la paix, à l'échelle du monde, ses irremplaçables et durables fondements d'amitié humaine, vient de se créer au Locle.

Les ressources de l'association sont des cotisations, des dons et des legs. Le président est M. J.-M. Bressand, de Paris. Le secrétaire général est M. H. Jaquet, ancien maire du Locle et vice-président de la Fédération mondiale des villes jumelées.

MEMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: 20.30, «Les Cracks».
CINEMA CASINO: 20.30, «Pas de Roses pour OSS 117».
RUE DU PONT: 11.00, concert par les quatre corps de musique.
20.00, kermesse des Promotions.

de ces joutes. Pour l'instant, il faut dire que nous avons assisté à des lutes épiques, que ce soit en football, en handball ou encore dans les finales des courses de relais. Et puis, il y eut aussi le défilé « olympique » et la surprise (danse collective qui ont apporté une note traditionnelle mais indispensable.

Ce fut donc un joyeux après-midi à la Charrière. Mais à dire vrai, il ne pouvait pas en être autrement.

R. D.

Maturité commerciale

Vingt-quatre élèves de 5^e année ont passé avec succès les examens de maturité commerciale. Voici les noms des heureux lauréats, auxquels nous adressons nos félicitations:

5^e A: Pierrette Jutzi (Les Breuleux), Christiane Mathey, Elizabeth Morigné, Francine Prince (Fontainemelon), Eliane Winkler (Le Locle), Ph. Augsburger, P. Cosandier, M. Huguenin (Le Locle), F. Jeanneret, E. Monnier, F. Rosset, R. Zumbunnen.

5^e B: Christiane Benoit, Simone Hirschy (Sonvilier), Marie-Claude Matile, Marceline Perret (La Sagne), Mara Valazza, Janine Wyssmuller (Sonvilier), E. Choffet (Le Locle), F. Cuenat, W. Eggerling, J.-P. Geiser (Fontainemelon), P.-H. Girard (Le Locle), A. Stunzi (Le Locle).

Le prix du mérite Charles Gide, offert par les Coopératives Réunies, revient à M^{lle} J. Wyssmuller.

Le prix du Rotary-Club, attribué à l'élève ayant obtenu les meilleurs résultats aux examens finals, est décerné à M. R. Zumbunnen.

Exceptionnellement, cette année, deux élèves bénéficient du prix accordé par la maison Voumard Machines au candidat ayant acquis la meilleure moyenne générale pour ses trois années d'études. Ce prix, une machine à écrire, revient à M^{lle} C. Mathey et à M. R. Zumbunnen, dont les moyennes sont équivalentes.

APRÈS LE CONSEIL GÉNÉRAL

Droit de superficie pour une usine et un bâtiment locatif

La maison Edmond Luthy & Cie S.A., fabrique de machines-outils, à la rue du Grenier 18, installée en notre ville depuis 1916, a l'intention de réorganiser et de moderniser sa fabrique dans des locaux plus adéquats et mieux situés que ceux qu'elle possède. Pour cette réalisation, un terrain assez vaste est nécessaire. La maison Edmond Luthy & Cie S.A. occupe actuellement une quarantaine de personnes et exerce une activité dont l'intérêt est évident pour notre ville et dont nous devons encourager le développement.

Le choix s'est porté sur un terrain situé à l'est de l'ancien stade de football du F.-C. Etoile, aux Eplatures, sur lequel se trouve une vieille ferme désaffectée. La maison Edmond Luthy & Cie S.A. est décidée de

Bravo au mécène!

Il y a encore, et c'est heureux, des industriels qui arrivent à penser autrement qu'en termes économiques, ou paracéonomiques. Par exemple, M. Pierre Grandjean, directeur de Sellita Watch Co, qui s'est intéressé concrètement à l'encouragement de jeunes artistes locaux. Des artistes en formation même! M. Grandjean a organisé, au sein de l'Ecole d'art du Technicum neuchâtelois, un concours de sculpture, dont le lauréat se verra commander son œuvre par l'usine.

Trois concurrents, Odino Domenichini, Gérard Jacot et Bernard Lavergnat se mirent sur les rangs. C'est la maquette présentée par le dernier qui fut retenue par le jury (composé de M. Grandjean, de M. Seylaz, conservateur du Musée des beaux-arts, et du collège des maîtres de l'Ecole d'art). Jeudi, une petite cérémonie a marqué la remise des prix aux concurrents. L'œuvre de B. Lavergnat, dont l'exécution définitive a été réalisée avec l'aide de Ch. Glauser, orne maintenant les abords de l'usine, rue de l'Emancipation. Elle s'intègre fort bien à son cadre, comme d'ailleurs une autre sculpture, réalisée par M. Egger, directeur de l'Ecole d'art, placée à quelque distance de là.

Elle rappelle fort à propos qu'art et travail sont deux éléments d'une vie harmonieuse, et qu'il est bon que certains se préoccupent d'humaniser le second par le premier. M.-H. K.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

CONCOURS, JEUX ET RONDES.

Cette partie des Promotions qui devait se dérouler vendredi après midi avait dû, ensuite du sol par trop mouillé, être renvoyée, elle s'est déroulée lundi, par un temps magnifique, et se termina par la traditionnelle collation aux élèves. Les concours se disputèrent sur le stade de la SFG au sud des Longines et mirent aux prises 97 garçons et 76 filles.

CHRONIQUE JURASSIENNE

SAINT-IMIER: CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil a désigné MM. W. Andrié et F. Loetscher pour représenter notre commune à l'assemblée constitutive de la S.A. CRIDOR, à La Chaux-de-Fonds. Ces deux membres feront partie du Conseil d'administration de cette société.

Il a été décidé de donner une suite favorable à une demande du Conseil de fondation de la colonie d'habitation pour personnes âgées ou invalides de la commune municipale tendant à étudier la possibilité d'acheter un terrain qui serait mis à sa disposition pour la construction d'un deuxième immeuble.

Le Conseil a fixé ses vacances du

12 juillet au 2 août, soit pendant la période des vacances horlogères.

La prochaine séance du Conseil général a été fixée au jeudi 14 août.

Sur proposition de la commission des T.P., le Conseil a nommé M. T. Leutwyler, de Renan, en qualité d'ouvrier de la voirie.

M. J. Cachelin fêtera le 12 juillet son 90^e anniversaire; M^{me} Lucie Muhlethaler fêtera le même anniversaire le 23 juillet. Le Conseil municipal sera représenté aux manifestations qui marqueront ces anniversaires par M. Marcel Kaelin, pour la première, et par M. W. Andrié, pour la seconde.

La construction d'une banque à Saint-Imier Les autorités ont fait tous les efforts possibles

Il nous apparaît utile de publier les informations suivantes ayant trait au déroulement des tractations relatives à l'obtention d'un permis de bâtir sollicité par DEVO S.A. pour le compte de la Banque Populaire Suisse.

Le 23 octobre 1967, M. E. Bueche, au nom de DEVO S.A., présentait une demande en permis de bâtir. Cette demande n'était pas conforme à la loi sur la réglementation des constructions du 26 janvier 1958. En effet, en l'absence d'une réglementation municipale encore à l'étude, les prescriptives cantonales furent applicables.

Une séance de conciliation eut lieu le 13 novembre 1967, au cours de laquelle le requérant sollicita une suspension de la demande pour lui permettre l'étude d'un nouveau projet.

Afin de faciliter la solution de cet important problème, une séance spéciale, réunissant sous la présidence du préfet, M^r Wenger, secrétaire-adjoint de la Direction cantonale des travaux publics à Berne, M. Mühle-mann, architecte-adjoint de la Direction des travaux publics à Berne, les représentants de DEVO S.A., ainsi que de la Municipalité, se déroula le 29 décembre 1967.

Au cours de celle-ci, les mandataires du canton exposèrent clairement les conditions requises pour l'obtention du permis en question et invitèrent le requérant à régler tout d'abord le cas directement avec la Commission cantonale pour la protection des sites (proximité de la Collégiale).

Aucun nouveau projet ne nous étant parvenu entre-temps, la Commission d'urbanisme, profitant du fait que l'établissement des plans de zones nécessitait la venue à Saint-Imier de M. von Fischer, conservateur cantonal des monuments historiques, proposa au requérant une entrevue afin d'examiner cette af-

Un nouveau président au Parti socialiste du district de Porrentruy

Lundi dernier, le Parti socialiste du district de Porrentruy a tenu au chef-lieu une assemblée extraordinaire fort bien revêtue.

Dans son rapport présidentiel, René Godat s'est livré à une analyse très pertinente de la situation politique dans le district. Il a notamment adressé ses vives félicitations aux sections de Bressaucourt et de Courtemaiche pour les magnifiques résultats obtenus lors des récentes élections communales. Notre camarade a ensuite informé l'assemblée de sa décision irrévocable d'abandonner la présidence, ses nouvelles et très absorbantes occupations professionnelles ne lui permettant plus de se vouer à cette tâche.

Le Parti socialiste a ensuite élu par acclamation un nouveau président en la personne de François Mertenat, maître à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Après avoir rendu hommage à son prédécesseur, le nouveau chef de file des socialistes ajouta à présenté les grandes lignes de son programme. Une discussion nourrie a suivi cet exposé et a permis à de nombreux militants de formuler des propositions très judicieuses.

Dans les divers, l'assemblée a décidé à l'unanimité de soutenir l'initiative populaire pour un contrôle renforcé des industries d'armement et pour l'interdiction d'importation d'armes.

faire sur place. Cette-ci eut lieu le 28 novembre 1968. Un premier rapport fut établi par M. von Fischer et adressé aux parties en date du 21 janvier 1969.

Répondant favorablement à la demande de DEVO S.A., une nouvelle séance se tint le 29 janvier 1969, au cours de laquelle toutes les conditions requises par la réglementation municipale nouvellement acceptée par le corps électoral furent clairement définies et ce à la satisfaction des parties en cause.

Entre-temps, la Commission fédérale pour la protection des sites désignait un expert fédéral en la personne de M. P. Margot, architecte à Lausanne.

Une nouvelle entrevue, à laquelle la Municipalité ne fut pas invitée à participer, se déroula le mercredi 19 avril 1969.

A ce jour, et malgré plusieurs interventions, aucune nouvelle demande en permis de bâtir ne nous a été transmise.

Le professeur A.-A. Schmid président de la Commission fédérale des monuments historiques, faisait savoir, en date du 16 juin dernier, qu'il espérait pouvoir donner une déponse avant la fin du mois de juin.

Ainsi donc, rien n'a été ménagé de la part des autorités pour activer la réalisation d'un projet qui ne saurait qu'être le gage du développement économique de Saint-Imier.

ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES DU FUNICULAIRE SAINT-IMIER—MONT-SOLEIL.

Seize actionnaires participèrent à ces assises tenues à l'Hôtel Sport de Mont-Soleil sous la présidence de M. Chs. Stampfli. Rapport de gestion et comptes furent adoptés avec remerciements au Conseil d'administration. L'assemblée autorisa ensuite les responsables à contracter un emprunt de 60 000 fr. pour couvrir le solde des frais de modernisation. Elle accepta, en outre, avec regrets et remerciements la démission de l'administrateur, M^r M. Moser, en charge depuis 25 ans, et lui donna pour successeur notre camarade J. Jornod que nous félicitons vivement.

NOUVELLE TACHE POUR LE PRÉSIDENT DE PRO JURA.

Pour succéder à M. G. Dreyer, président de l'Union fribourgeoise du tourisme, l'Office national suisse du tourisme, au cours de son assemblée générale qui s'est déroulée le 2 juillet à Zurich, a élu dans son comité M. H. Gorgé, président de Pro Jura et directeur de l'Ecole secondaire de Moutier. Il représentera la région des trois lacs Bienne-Neuchâtel-Jura. (w)

Bienne: Au Conseil de ville.

Le Conseil de ville de Bienne a accepté une motion demandant l'ouverture d'une classe de perfectionnement (10^e année) gratuite. L'ouverture de cette classe pourra se faire dès le printemps. Un postulat proposant la création d'un gymnase et d'un technicum du soir a été également accepté.

Les places de parc pour les véhicules de l'administration cantonale ont fait l'objet d'une petite question et d'une motion. La Direction de police informera la population à ce sujet et veillera à ce que la signalisation soit claire. Enfin, le conseil a accordé plusieurs crédits, d'un montant total de 1 172 000 fr., pour le remplacement et la pose de conduites de gaz et d'eau.

CE SOIR, en nocturne, au stade de la Charrière

SK BEVEREN-WAAS

Une fusée dans le ciel du football belge

20 h. 15

De la deuxième division à la sixième place en première division en deux ans. Des victoires sur les représentants belges en coupe d'Europe, Anderlecht et le F.-C. Brugeois, ainsi que sur le Standard de Liège et le S.C. Charleroi. Aucune défaite à domicile. Voilà ce qu'est l'adversaire de ce soir du F.-C. La Chaux-de-Fonds, qui disputera son deuxième match de la coupe internationale d'été.

Beveren-Waas a obtenu, il y a deux ans, sa promotion en première division. La saison dernière, il avait dû lutter contre la relégation à laquelle il n'avait échappé que de peu. Le néophyte avait alors terminé treizième sur seize, n'évitant la chute que par quatre points. Cette saison, il en a été tout autrement. Grâce à son dynamisme, l'équipe a fait mordre la poussière à une série de favoris. La saison

précédente déjà, tous les visiteurs avaient pu se rendre compte qu'il n'était pas facile de gagner sur le terrain de Beveren-Waas. Cette fois, ce fut impossible. Sur les quinze matches joués devant son public, Beveren-Waas en a gagné dix et a partagé cinq fois l'enjeu.

Parmi ses « victimes » on trouve le F.-C. Brugeois, vainqueur de la coupe en 1968 (2-1), ainsi que le Standard, qui vient de remporter le titre national (1-0), et le vice-champion de Belgique, Charleroi (3-1). Mais Beveren-Waas s'est également distingué à l'extérieur, notamment en battant Anderlecht, le tenant du titre, par 2-1, après l'avoir tenu en échec à domicile (3-3), et en triomphant de Charleroi sans faire le détail (4-1). Son goalaverage de 28-13 démontre qu'il ne fut pas facile de marquer des buts à cette équipe devant son public. Seuls Anderlecht (3-3) et le Racing White (3-3) ont d'ailleurs pu marquer plus d'une fois sur son terrain, alors que six de ses adversaires ne purent pas marquer une seule fois.

LA CHAUX-DE-FONDS			
3 Keller	5 Thomann	1 Eichmann	2 Mérellat
11 Brossard	7 Sandoz	4 Fischer	6 Wulf
	10 Richard	9 Jeandupeux	8 Zurcher
7 Jan Janssens	9 Rogiers	10 Van de Sompel	11 De Raemacker
2 Reniers	4 J. Roelants	8 Goossens	
	5 E. Roelants	6 Verelst	3 Vangenechten
		1 Poklepovic	
BEVEREA-WAAS			

Gratuit pour les enfants

Pour marquer sportivement la Fête de la jeunesse, le comité du F.-C. La Chaux-de-Fonds a pris la décision de laisser l'entrée gratuite à tous les enfants jusqu'à seize ans.

D'autre part, en guise de match d'ouverture, le Ski-Club et le Hockey-Club s'affronteront. Voici leurs formations:

FORMATIONS

Ski-Club: Mathys; Feutz, Favre, Scheidegger, Besson; Robert, Perret; Rawlyer, Bieri, Robert, Blum.

Hockey-Club: Turler; Reinhard, Furrer, Racine, Granata; Huguenin, Pousaz; Dubois, Casaulta, Berger, Berra.

Grand choix de lustrerie moderne et d'appareils ménagers électricité et gaz

aux Services industriels

Magasins de vente:
Léopold-Robert 20
Collège 31
LA CHAUX-DE-FONDS

Pour vos fleurs



Serre 79 - Tél. 212 31
LA CHAUX-DE-FONDS

Model

CONFECTION

Toujours leader de l'élégance

L.-Robert 108
Tél. 3 43 43
LA CHAUX-DE-FONDS

PHOTO-CINÉ

Nicolet et fils

LE LOCLE
Place du Marché
LA CHAUX-DE-FONDS
Av Léopold-Robert 59
Se tiennent toujours à votre service

Appareillage Soudure autogène Ventilation Compresseurs

Paul Zysset

LA CHAUX-DE-FONDS
Atelier Numa Droz 3
Téléphone 2 49 47

De la jeunesse

Beveren-Waas est un club encore jeune. Il a été fondé en 1935. Son stade se trouve dans les Flandres, à 10 km. d'Anvers. Le talent de ses jeunes joueurs n'est pas étranger à son ascension. L'arrière latéral Renier a déjà été sélectionné en équipe nationale, Jan Janssens, le goalgetter Rogiers et Buyl ont joué dans la sélection B alors que trois autres joueurs du club ont fait partie de la sélection pour le tournoi des juniors de l'UEFA. L'équipe aurait pu prétendre à un classement encore meilleur et d'autant plus surprenant si elle n'avait été privée, à la suite de blessures, de Baré, de Genschnik et d'Andries, qui lui firent défaut pendant de longues semaines. Ces absences eurent toutefois un avantage: des jeunes ont ainsi été appelés en première équipe où ils ont pu s'acclimater au jeu de la division supérieure.

Les atouts principaux de l'équipe sont le gardien Poklepovic, l'arrière latéral Renier, l'organisateur Goossens et le « tandem » de buteurs formé par l'avant-centre Rogiers et l'ailier de Raemacker.

A savoir...

Club fondé en 1935. 1967: promotion en première division où, comme néophyte, il termine treizième. Cette saison, Beveren-Waas a pris la sixième place et a remporté le prix de bonne tenue.

Stade d'une capacité de 18 000 places, dont 3000 assises et plus de 1000 debout couvertes. Moyenne des spectateurs pour la saison dernière: 6500.

Joueurs actuels: Braem Cyriel, Buyl Freddy, De Raemacker Hugo, Goossens Raymond, Janssens Jan, Pooters Julien, Poklepovic Luksa, Rogiers Robert, Renier Maurits, Roelandt Jacques, Roslandt Eddy, Van de Sompel Rovers, Van Esbrück André, Van Genechten Paul, Verelst Richard, Van Remortel Leopold, Verdonck William, Ruymbeke Theo.

Meilleurs buteurs: Rogiers (14) et De Raemacker (13).

Servette face à Olympique de Marseille

Egalement pour la coupe internationale, Servette recevra ce soir, aux Charmilles, Olympique de Marseille.

LA BOURSE DES TRANSFERTS

JOUEUR	ANCIEN CLUB	NOUVEAU CLUB	DÉCISION
FANKHAUSER	Chaux-de-Fonds	Granges	Conclu
DROZ	Chaux-de-Fonds	Granges	Conclu
SANDOZ	Saint-Gall	Chaux-de-Fonds	Conclu
THOMANN	Young-Boys	Chaux-de-Fonds	Conclu
FISCHER	Wettingen	Chaux-de-Fonds	Conclu
STREIT	Couvet	Chaux-de-Fonds	Conclu
DURR	Lausanne	Monthey	Pas fait
BRUTIN	Sion	Young-Boys	Conclu
HOLENSTEIN	Lugano	Grasshoppers	Conclu
MESSERLI	Bruhl	Grasshoppers	Conclu
HASLER	Lucerne	Zurich	Conclu
RICHTER	Lucerne	Allemagne	Conclu
WUTHRICH	Lucerne	Zurich	Conclu
VOLKERT	Nuremberg	Zurich	Conclu
MILDER	Allemagne	Lucerne	Conclu
KOVACIC	Servette	Vienne	Conclu
NEUMANN	Zurich	Belgique	Conclu
CORNIOLEY	Wettingen	Saint-Gall	Conclu
MEIER	Aarau	Wettingen	Conclu
GRUNIG	Saint-Gall	Zurich	Conclu
EGLI	Lugano	Xamax	conclu
MOCCELLIN	Lugano	Grasshoppers	Conclu
MEIER	Saint-Gall	Grasshoppers	Conclu
BAENI	Young-Fellows	Zofingue	Conclu
BERNASCONI	Grasshoppers	Lugano	Conclu
BIOCIC	Lucerne	Wettingen	Conclu
SUTTER	Lucerne	Wettingen	Conclu
PFISTER	Mâche	Bienne	Conclu
COINÇON	Lugano	Chlasso	Conclu
KUHN	Zurich	Grasshoppers	Pas fait
BARLIE	Servette	Lausanne	Pas fait
BOSSON	Lausanne	Servette	Pas fait
CITHERLET	Grasshoppers	Servette	Pas fait
GUGGISBERG	Young-Boys	Servette	Pas fait
HOSP	Lausanne	Fribourg	Pas fait
MANTOAN L.	Yverdon	Xamax	Conclu
FAVRE	Yverdon	Xamax	Pas fait
BOSSET	Chaux-de-Fonds	Le Locle	Conclu
ALLEMANN	Chaux-de-Fonds	Soleure	Conclu
SCHEIWILLER	Bruhl	Servette	Conclu
NUSCH	Bruhl	Servette	Conclu
DOLMEN	Saint-Gall	Lugano	Conclu
MANZONI	Xamax	Lugano	Pas fait
OLIVIER J.-Cl.	Carouge	Servette	Conclu
PELLEGRINI	Zurich	Saint-Gall	Conclu
GUY	Saint-Etienne	Servette	Pas fait
FISCHER	Young-Boys	Saint-Gall	Conclu
MADL	Granges	Aarau	Conclu
SCHNEIDER	Lausanne	Etoile Carouge	Pas fait
STURMER	Granges	Winterthur	Conclu
FAVRE	Vevay	Lausanne	Conclu
AMEZ-DROZ	Granges	Saint-Gall	Conclu
BENKOE	Bellinzona	Mendrisiostar	Conclu
ROVATI	Lugano	Chlasso	Conclu
CHIESA	Lugano	Chlasso	Conclu
BOFFI	Chlasso	Lugano	Conclu
AMEZ-DROZ	Servette	Chaux-de-Fonds	Pas fait
DUFAU	Carouge	Chénois	conclu
SCHNYDER	Bâle	Concordia	conclu
BLEATTLER	Grasshoppers	Lugano	Pas fait
MEYER	Zurich	Bellinzona	conclu
REBOZZI	Bellinzona	Zurich	conclu
PERROUD	Sion	Servette	conclu

Maison du Peuple
RESTAURANT CITY
Serre 68 - Tél. 217 85
LA CHAUX-DE-FONDS
Sa carte, ses vins, ses prix

LES FLEURS TURTSCHY
L.-Robert 57-59
Tél. (039) 2 40 61
LA CHAUX-DE-FONDS

TO

La marque de l'imprimé de qualité

typoffset

Rue du Parc 105
Téléphone 3 20 38
LA CHAUX-DE-FONDS

copo = PLUS ET MIEUX

Tous vos articles de sport chez le spécialiste

CALAME-SPORTS

Rue Neuve 3
LA CHAUX-DE-FONDS

BIÈRES EAUX MINÉRALES LIQUEURS

Paul Ehrbar

Rue de la Charrière 60
Téléphone 2 37 94
LA CHAUX-DE-FONDS

Droit au but avec

DUCOMMUN SPORTS

La Chaux-de-Fonds

Appareillage Soudure autogène Ventilation Compresseurs

Paul Zysset

LA CHAUX-DE-FONDS
Atelier Numa Droz 3
Téléphone 2 49 47

PLAISIR DE LA TÉLÉVISION

le monde à votre portée grâce aux 6 programmes noir et blanc ou couleurs

coditel

QUEST-LUMIÈRE

Montandon & Co.
ELECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

Léopold-Robert 114, tél. 039 2 31 31
La Chaux-de-Fonds

GENÈVE

Deux jeunes autrichiennes avaient passé par là

M. Schmitt, conseiller d'Etat, répond à une question écrite

A la séance du Conseil municipal du 10 septembre 1968, le conseiller municipal Christian Grobet (soc.) déposait la question écrite que voici :

« La presse a récemment rapporté avec humour l'intervention aussi inattendue que comique de notre maréchal à l'égard de deux malheureuses jeunes filles autrichiennes qui se sont vu infliger une amende... pour avoir dessiné sur le trottoir du quai Gustave-Ador dans le but de récolter quelque monnaie des passants. L'on sait que de nombreux jeunes recourent à ce moyen pour contribuer à leurs frais de voyage tout en agrémentant le passage des piétons. L'on retrouve de jeunes dessinateurs dans toutes les villes d'Europe, sans que cela semble causer le moindre désagrément aux autorités locales... sauf à Genève. »

« Au moment où les voyages ne restent plus l'apanage de quelques privilégiés, il faut se féliciter que de plus en plus de jeunes élargissent leurs horizons en se rendant à l'étranger. Contrairement aux autres villes suisses, la police n'est pas municipale à Genève; mais le Conseil administratif ne pourrait-il pas intervenir auprès du Département de justice et police pour que les dispositions légales invoquées (loi sur le colportage et la mendicité) ne soient pas appliquées avec une pareille rigueur dans des cas semblables et pour que notre police fasse preuve de plus de psychologie, notamment lorsque des étrangers sont concernés? »

Cette question fut transmise au Département de justice et police pour raison de compétence. Nous étions donc en septembre 1968 !

La réponse, signée par le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police, vient de parvenir aux conseillers municipaux; elle est datée du 24 juin 1969 et signée par M. Henri Schmitt, conseiller d'Etat. Près de neuf mois pour répondre, c'est la durée d'une grossesse.

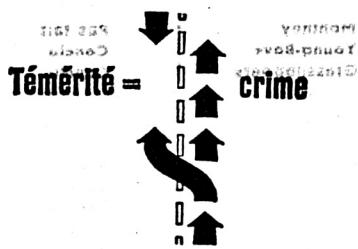
Voici l'essentiel de cette réponse : « Avec le retour de la saison chaude vont réapparaître les beatniks, hippies et autres voyageurs démunis d'argent. Il s'agit essentiellement de jeunes gens (moins de 30 ans) d'origine étrangère et bourgeoise. Selon les sociologues qui ont examiné leur cas, ceux-ci finissent tôt ou tard par réintégrer la

société qu'ils contestent. En attendant cette mutation, il n'est pas possible de tolérer qu'ils dessinent sur les trottoirs que les services de la voirie s'efforcent dans des conditions difficiles de maintenir dans un certain état de propreté. Fort opportunément, il est fait obligation à tout citoyen par le règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques d'éviter de salir, de maculer ou de détériorer d'une manière quelconque la voie publique. Quant aux autres exhibitions des intéressés, elles peuvent tomber sous le coup du règlement cité par votre correspondant. Dans ces cas, les personnes visées peuvent être, selon l'article 21 de la Constitution genevoise, refoulées du territoire genevois par ordre de notre département. Nous sommes persuadés que l'ensemble de la population tient au maintien de la propreté de nos rues et réprovoque dans sa majorité le mode de vie choisi par les intéressés, dont certains sont les victimes de marchands de stupéfiants. Il n'empêche que nous avons recommandé à nos services de police de choisir la procédure du refoulement plutôt que celle des sanctions, en laissant à ceux-ci dans les cas peu graves la possibilité de faire appel aux services sociaux pour obtenir un viatique pour continuer leur chemin. »

En somme, M. Schmitt répond à côté du fond de la question posée par Christian Grobet, car ce dernier demandait surtout que la police « fasse preuve de plus de psychologie ». Ce n'était en tout cas pas la peine de mettre neuf mois pour rédiger une réponse sur la propreté de nos rues et de nos trottoirs.

CACTUS.

L'alcool comme l'opium est mortel à l'homme.



Judicieuses mutations au secrétariat du Grand Conseil

Comme on le sait, le Conseil d'Etat a accepté avec honneur et remerciements pour les bons et loyaux services rendus, la démission donnée pour le 31 août 1969, de M. Henri Fontaine, sautier du Conseil d'Etat et du Grand Conseil.

Nous avons déjà relevé le fait que les députés avaient marqué de façon tangible la retraite de ce haut fonctionnaire lors de la dernière séance du législatif cantonal, le 21 juin dernier.

Ce départ a provoqué plusieurs mutations au service du Grand Conseil et à celui du Conseil d'Etat.

C'est ainsi que le Conseil d'Etat a nommé M. Jean Hoesner, actuellement chef de service, aux fonctions de sautier; que M. Lucien Duvillard, actuellement huissier chef devient chef de bureau du service du Grand Conseil, et qu'enfin, M. Charles Crétol, huissier succède à M. Duvillard.

Il faut le souligner, ce sont là des nominations judicieuses, tant en raison de la compétence des intéressés que de leur amabilité dans l'exercice de leurs fonctions. Tous les députés sans exception sont unanimes à le reconnaître.

Nous souhaitons le succès à MM. Hoesner, Duvillard et Crétol dans leurs nouvelles fonctions et une heureuse retraite à M. Henri Fontaine qui quittera la chancellerie le 31 août, après 40 années passées à l'Hôtel de Ville.

A la Maison d'éducation de Vennes

La vente annuelle est organisée le 5 juillet, de 14 à 22 h. Le bénéfice est exclusivement réservé au fonds des activités culturelles et de loisirs des élèves. Aux stands de vente, les créations artisanales des ateliers (fer forgé, bois sculpté, vannerie, émaux, cuir); au banc du jardinier, un choix abondant et ravissant de plantes et de fleurs en terrines ou en bouquets.

Le parc à voitures à proximité immédiate, une vaste tente confortablement aménagée, une restauration de choix à bon compte, des jeux et des divertissements pour enfants et parents, tout doit concourir à créer une ambiance agréable.

Désireuse d'illustrer la manière dont les élèves utilisent une partie des ressources de la vente, l'institution a réservé un secteur de la cantine pour une remarquable exposition consacrée aux activités des camps d'été (archéologie, haute montagne, canoë, notamment).

L'Œuvre suisse d'entraide ouvrière

Etre homme, c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde.

Antoine de Saint-Exupéry.

Nous avons reçu, il y a quelque temps déjà, le dernier rapport d'activité de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière.

Bien que débordante d'une activité humaine qui rend de précieux services dans notre pays et au-delà de nos étroites frontières, l'Œuvre est insuffisamment connue en notre terre romande et plus encore au bout du lac.

LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN VAIN MOT

C'est l'un des sous-titres de ce rapport de nouveau consacré aux multiples activités déployées par l'Œuvre qui est en mesure d'assumer ses tâches grâce à la bonne volonté et à la solidarité de milliers d'amis, d'organisations et d'entreprises qui la soutiennent moralement et matériellement, faute de quoi le travail deviendrait impossible. Elle continue à accorder une aide aux déshérités de notre pays, mais considère comme indispensable d'étendre cette activité au-delà de nos frontières. Etant donné la misère qui règne dans le monde et dans les pays en voie de développement en particulier, cette entraide devrait constituer une évidence pour chaque Suisse.

L'Œuvre s'occupe, chez nous, de ceux qui, frappés par la maladie ou par un accident, sont aux prises avec des difficultés insurmontables qui placent nombre de familles dans une situation voisine de la misère. Dans 235 cas signalés en Suisse, 233 ont

trouvé une solution positive. Ce sont les pays montagneux qui ont le plus grand nombre de cas (Valais 74, Berne 59 et Grisons 23).

Puis il y a les maisons de vacances qui accueillent essentiellement des couples d'un certain âge pendant des périodes de deux semaines. Ces vacances sont particulièrement appréciées et chaque année des amis se retrouvent soit à Lindenbühl ou soit à la Casa Solidarietà, c'est la maison de vacances de Cavigliano. Les enfants ne sont pas oubliés et, l'été dernier, ils furent 235, filles et garçons, à passer de joyeuses vacances aussi à Lindenbühl, dans les homes de Champfahy, au Mösli et dans la Maison de Malix.

D'autre part, l'Œuvre se penche également sur le sort des réfugiés en Suisse, particulièrement des plus déshérités. Enfin, il existe encore une maison de retraite et de repos à Wald.

L'AIDE A L'ÉTRANGER

Au cours des dernières années, l'aide à l'étranger s'est étendue en Algérie avec l'équipe du Centre de formation professionnelle de Bad-el-Oued (Alger), au Dahomey, à Madagascar, en Israël, au Biafra et, plus près de nous, en Tchécoslovaquie, en Italie, en Yougoslavie et en Grèce. Ici l'on vient au secours de victimes de la dictature et de l'occupation qu'il faut aider, là encore c'est tout simplement la misère qu'il faut combattre.

Ce résumé succinct de l'activité de l'Œuvre donne une indication sur les besoins de cette organisation. Aussi, amis lecteurs, lorsque vous aurez lu ces lignes, pourquoi ne feriez-vous pas le geste qui s'impose à l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, CCP 10 - 14739, Lausanne.

AMÉLIORATION DES PRESTATIONS POSTALES

Pour tenir compte dans une certaine mesure des modifications intervenues ces dernières années dans les heures de travail de nombreuses entreprises et pour satisfaire les usagers de ses services, la Direction des postes a décidé d'ouvrir, à partir du 2 juillet 1969, les guichets de l'office de poste de Genève 2 Gare Cornavin, rue de Lausanne 11, sans restriction, de 7 h. 30 à 18 h. 30. En conséquence, toutes les opérations, y compris le dépôt de mandats et de bulletins de versement, pourront être effectuées aux guichets de l'office de poste précité, sans supplément de taxe, entre 12 h. et 13 h. 45, du lundi au vendredi.

En revanche, de 6 h. à 7 h. 30 et de 18 h. 30 à 22 h. 45, du lundi au vendredi, de 6 h. à 7 h. 30 et de 11 h. à 22 h. 45 le samedi et de 8 h. à 22 h. 45 le dimanche, les dispositions valables jusqu'ici ne subissent pas de modification.

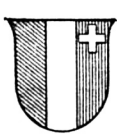
Aux Etats-Unis, on estime que l'usage de l'alcool occasionne 25 000 décès et au moins 800 000 collisions par an (OMS, « Santé du Monde »).

Mémento genevois

PROMENADE DU LAC (Jardin anglais): 20.45 concert de jazz, Romy Weber Quartet, Zurich (en cas de mauvais temps: Théâtre de la Maison des jeunes et de la culture, rue du Temple 5).

Évitez l'alcool, ce poison qui remplit les prisons.

CHRONIQUE NEUCHATOISE



DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

MISE AU CONCOURS

Le poste de

CHEF DU SERVICE DE L'ASSURANCE-MALADIE

est mis au concours.

Obligations: celles prévues par la législation, esprit d'initiative, sens de l'organisation.

Traitement: légal (classe 4 ou 3).

Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au Département des finances, Office du personnel, Château de Neuchâtel, jusqu'au 14 juillet 1969.

Docteur

Dreyfus

ABSENT

jusqu'au 2 août



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

Abonnez-vous à notre journal

MUNICIPALITÉ DE DELÉMONT

Deux postes de

voyers communaux

sont mis au concours.

Entrée en fonction: à convenir.

Exigences: être si possible en possession du permis de conduire, cat. D.

Salaires: selon échelle des traitements et le système d'allocations en vigueur.

Participation à la caisse de retraite et à l'assurance maladie et accidents des employés communaux.

Le cahier des charges peut être consulté au secrétariat des Travaux publics, rue de l'Eglise 4. Les candidats de nationalité suisse sont priés d'adresser leur postulation, avec copies de certificats, jusqu'au 19 juillet 1969, au Service des travaux publics, rue de l'Eglise 4, Delémont, avec la mention « postulation voyer ».

Ne se présenter que sur invitation.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA VILLE DE DELÉMONT

Vacances annuelles

F. Moser

Comestibles

Serre 59 - Tél. (039) 224 54
Succ. av. Charles-Naine 7

Fermé du 14 juillet au 4 août 1969
Réouverture: le mardi 5 août 1969

Au Coq-d'Or

Comestibles

Place Neuve 8 - Tél. (039) 226 76

Fermé du 28 juillet au 18 août 1969
Réouverture: le mardi 19 août 1969

Le Grand Théâtre de Genève

cherche des

choristes auxiliaires

pour les ouvrages de la saison 1969/1970

Prière d'adresser les offres au Grand Théâtre, service des chœurs, boulevard du Théâtre 11, 1211 Genève 11.



LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

LA ROUMANIE MANIFESTE SON INDÉPENDANCE

La nouvelle de la visite de Nixon en Roumanie a fait l'effet d'un pavé dans une mare aux grenouilles. Les eaux tranquilles et troubles de la conférence communiste de Moscou en sont profondément remuées.

La raison de tout ce trouble au Kremlin? Le gouvernement de la République populaire de Roumanie a invité le président des Etats-Unis Nixon à faire une visite officielle en Roumanie sans en demander l'autorisation aux maîtres du Kremlin. Un crime de lèse-majesté!

D'autre part, le président Nixon n'a pas averti Moscou qu'il répondait à l'invitation roumaine et se rendrait sur les terres des seigneurs du Kremlin le 3 août.

Après l'affaire tchécoslovaque et la proclamation de la doctrine Brejnev de la souveraineté limitée des Etats communistes, après les nombreux conciliabules et va-et-vient diplomatiques entre Bucarest et Moscou, il a fallu à Ceausescu un réel courage d'affirmer à la tribune de la conférence de Moscou l'indépendance et la souveraineté de son pays et le principe de la non-immixtion dans les affaires intérieures et la politique extérieure des Etats du Pacte de Varsovie, et plus de courage encore d'inviter Nixon à Bucarest sans en demander l'autorisation, sans même en avertir le Kremlin.

Cela démontre le degré de confiance régnant dans le mouvement communiste international. Brejnev, qui était attendu à Bucarest à la fin de juillet, a renvoyé son voyage au 4 août, après la visite de Nixon, et les représentants du Gouvernement et du Parti communiste roumains sont « invités » à Moscou pour y signer le renouvellement du traité d'amitié et d'assistance mutuelle que Brejnev devait signer à Bucarest. Moscou est donc fort mécontent de cette manifestation d'indépendance roumaine.

Cependant, le Kremlin entend engager des pourparlers importants avec les Etats-Unis, non seulement sur le Proche-Orient, mais sur le danger chinois plus préoccupant et sur le désarmement. Les Etats de l'Est ont lancé une proposition d'une conférence sur la sécurité européenne à laquelle seraient invités tous les Etats européens, membres de l'OTAN et du Traité de Varsovie et Etats neutres. La Finlande, neutre, a proposé que cette conférence ait lieu à Helsinki et un certain nombre d'Etats se sont déclarés prêts à y participer à

condition qu'elle soit bien préparée et que les Etats-Unis y participent. Le Gouvernement russe est vexé que Nixon aille à Bucarest avant d'aller à Moscou, mais il ne peut compromettre le dialogue avec les Etats-Unis parce que Nixon a accepté une invitation du Gouvernement roumain. C'est donc contre ce dernier que se manifestera le mécontentement russe et l'acceptation de l'invitation par Nixon ne facilitera pas les conversations entre l'Est et l'Ouest.

A Moscou, la polémique publique contre la Yougoslavie qui s'était tue pendant la conférence de Moscou reprend de plus belle. Tito est accusé d'avoir intrigué contre le régime soviétique en Tchécoslovaquie après l'occupation militaire.

Est-ce pour préparer la visite que Gromyko doit faire bientôt à Belgrade que cette polémique s'est aggravée?

La petite guerre entre Belgrade et Moscou s'exprime de différentes manières. Tandis que le Gouvernement yougoslave s'efforce de réunir à Belgrade une conférence des Etats non engagés, le concile de Moscou a décidé d'organiser une grande conférence mondiale anti-impérialiste, qui s'adresse naturellement aussi aux Etats non engagés. Le sabotage de la conférence de Belgrade est mani-

festé... Mais comment protester contre une conférence mondiale anti-impérialiste?

Naturellement, l'intervention des blindés russes à Berlin-Est en 1953, à Budapest en 1956 et en Tchécoslovaquie en 1968 ne sont pas des actes d'agression impérialiste puisque, par définition, la Russie, le seul Etat qui n'ait pas décolonisé, mais pieusement recueilli, gouverné et agrandi l'Empire des tsars, n'est pas un Etat impérialiste!

Les mesures de répression annoncées par Husak démontrent aussi que la situation en Tchécoslovaquie est loin de se normaliser. Déjà un certain nombre de députés élus par les sections pour le XIV^e congrès communiste ont été destitués par la direction du parti qui prépare un congrès d'unanimité.

Le nombre des touristes tchèques qui vont passer leurs vacances en Yougoslavie est considérable cette année. Le tourisme est devenu une manière d'exprimer son opposition et ses sympathies.

Les communistes yougoslaves doivent se sentir heureux d'avoir été exclus de ce mouvement communiste mondial en pleine décomposition idéologique et organique.

JULES HUMBERT-DROZ.

Pour que les Luniens les reconnaissent!



Cet insigne est celui que porteront sur leur combinaison de vol les trois astronautes de la mission Apollo 11 qui doit, comme chacun sait, permettre à deux hommes de se poser sur la lune. Aux dernières nouvelles, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins ont passé leur deuxième examen médical avant le départ. Ils sont toujours « bons pour le voyage », mais devront passer un dernier examen le 11 juillet, soit cinq jours avant le lancement.

Investiture à l'anglaise



Comme on ne l'ignore pas, il a été procédé à l'investiture du prince Charles, dans la petite ville de Caernarvon, en Pays de Galles. A cette occasion, la reine Elisabeth II a placé une couronne sur la tête de son rejeton. Toute la cérémonie a baigné dans une atmosphère d'humour bien anglaise. Fausses alertes, fausses bombes! Plusieurs journalistes étrangers, qui n'ont jamais rien compris à l'esprit d'outre-Manche, en ont voulu faire un drame. Il s'agissait beaucoup plus d'une farce, mais le prince Charles n'a malheureusement pas les talents d'Alec Guinness.

Peut-on « lire » les maladies dans la ligne de la main?

Selon un pédiatre allemand, le professeur Walter Hirsch, de l'Université libre de Berlin, l'étude des lignes de la main n'est plus réservée aux chiromanciens. Il affirme, en effet, qu'elle peut être mise au service de la médecine et faciliter le diagnostic.

Le professeur Hirsch, qui n'est pas le seul à défendre cette thèse, a effectué une série d'enquêtes approfondies en collaboration avec une équipe d'éminents médecins pour le compte de la Communauté allemande de recherche. Les résultats obtenus par les chercheurs confirment l'importance des lignes de la main non seulement pour l'étude du caractère, mais aussi pour le diagnostic médical car ces lignes ne se modifient jamais normalement au cours de l'existence.

Des milliers d'enfants se sont prêtés de bonne grâce aux expériences. On fit appel à un ordinateur pour établir un tableau des lignes de la main (il s'agissait surtout de classer les sillons les plus caractéristiques) et en déduire cer-

taines normes. Lorsque le médecin constate que le dessin des lignes de la main ne correspond pas à ces normes, il en déduira que le sujet est atteint de troubles déterminés, généralement de nature génétique.

ANOMALIES DES LIGNES DE LA MAIN ET MONGOLISME

C'est ainsi que l'on a pu constater que chez 60% environ des enfants mongoliens la ligne fourchue traverse en diagonale sans interruption la paume de la main, alors que normalement elle décrit une ligne légèrement recourbée. On peut également déceler de cette manière certaines déficiences des fonctions organiques. Un chercheur autrichien est par exemple capable de reconnaître certaines affections d'origine thyroïdienne aux anomalies que représentent les sillons de la main.

Le professeur Hirsch met toutefois ses collègues en garde contre des conclusions trop hâtives. Si

l'étude des lignes de la main semble un auxiliaire précieux de la médecine, il n'en demeure pas moins qu'il faut poursuivre les recherches dans ce domaine et qu'il reste certainement encore beaucoup de choses à découvrir.

Le pédiatre berlinois prévoit déjà des applications pratiques de la chiromancie dans la pédiatrie et la psychiatrie juvénile. Il est en effet souvent difficile pour un médecin de reconnaître si les difficultés rencontrées en matière d'éducation et les troubles d'apprentissage sont dus à des troubles fonctionnels congénitaux ou bien s'ils sont provoqués par des erreurs pédagogiques. L'examen des paumes de la main de l'enfant lui indiquera si les troubles sont de nature génétique.

Il est probable que l'on pourra un jour déceler à la forme et au nombre des lignes de la main l'existence de troubles organiques. La chiromancie n'a pas dit son dernier mot. (DAD)

B. Herzog.

Le pape ne fait pas le pas

Il est venu à VOIT, et tout le monde d'être très heureux: c'est un signe; l'Eglise prend conscience des problèmes sociaux, elle se rapproche des travailleurs. Il a prononcé des discours « progressistes », et tout le monde d'applaudir: vraiment, ça va changer, ça change, c'est comme si ça avait déjà changé.

Malheureusement, entre les papores et les actes, entre les gestes symboliques et les gestes pratiques, il y a un pas. Un pas que le pape ne fait pas.

Ce ne sont d'ailleurs pas les occasions qui font défaut. Partout l'Eglise catholique est secouée de convulsions internes. Partout, une grande partie du clergé, consciente des problèmes sociaux, s'élève contre l'immobilisme, contre la réaction ou contre la compromission de la hiérarchie. Dans les pays développés, cette fraction dynamique du clergé s'est penchée sur certaines inadéquations catholiques à l'évolution de la société. Dans les pays sous-développés, en Espagne, au Portugal, en Amérique du Sud, elle prend parti contre les grossières brimades de dictatures fascistes, contre la misère du peuple.

Au nom des théories émises par le pape. Par référence aux paroles du pape. Mais chaque fois que ce clergé progressiste se heurte au clergé réactionnaire, encroûté dans sa compromission avec les dictateurs, c'est à ces derniers que le pape semble donner raison, conseillant aux progressistes de « renouer dans un esprit de collaboration confiante ». Ton feutré, paroles apaisantes, mais aucun signe concret de compréhension.

M.-H. K.

Les jeunes rebelles donnent du fil à retordre aux grands partis allemands

La plupart des partis allemands rencontrent aujourd'hui des difficultés avec les mouvements politiques de jeunes qui leur sont apparentés. C'est la première fois, cependant, depuis le début du mouvement de rébellion des jeunes en République fédérale, que les « aînés » se sont vus contraints de sévir contre leurs jeunes disciples. Le Parti libéral (FDP) a en effet rompu avec les jeunes démocrates de la ville de Brême. Motif: ceux-ci avaient décidé de ne pas fournir leur appui au Parti libéral durant la campagne électorale qui va s'ouvrir en vue des élections de septembre.

LES PARTIS FONT PREUVE D'INDULGENCE

Dans l'ensemble, les partis se montrent indulgents et tolèrent les menées et les activités souvent peu « orthodoxes » de leurs jeunes lieutenants. Ils se montrent toujours disposés à entamer le dialogue avec les jeunes rebelles. C'est ainsi que le Parti social-démocrate (SPD) a organisé une table ronde avec les représentants de l'association universitaire SHB (Fédération des étudiants sociaux-démocrates). Ils avaient rompu leurs relations durant plusieurs mois et le Parti social-démocrate avait cessé de fournir à l'organisation son soutien financier.

Ce sont les étudiants qui causent le plus de souci aux partis. Les premières difficultés sont apparues vers la fin des années cinquante dans les rapports de la SPD et du SDS (Asso-

ciation des étudiants socialistes). Ce dernier ne représente aujourd'hui qu'une minorité radicale au sein des universités. Les jeunes socialistes professionnels des idées qui ne cadraient plus avec les nouvelles conceptions de la SPD. Un grand nombre d'adhérents du SDS voulaient rester fidèles à la doctrine marxiste orthodoxe et refusaient de suivre la SPD dans la nouvelle voie où elle s'est engagée depuis le fameux congrès de Bad Godesberg. Il ne semblait plus y avoir aucun espoir d'entente entre les jeunes et les membres du grand parti. Finalement, la SPD se sépara du SDS, car leurs objectifs et leurs méthodes semblaient inconciliables, et fonda la SHB.

En dépit des controverses politiques qui opposent ces deux dernières années la SPD et ses jeunes supporters, on n'en vint pas à la rupture. Et l'on évita un durcissement des positions. D'un côté, en effet, la SPD apprécie à sa juste mesure la contribution fournie dans les débats politiques par la fédération; de l'autre, la SHB a toujours souhaité la coopération avec le grand parti. Les divergences d'opinions ne sont pas assez profondes pour inciter la SHB à se distancer ouvertement de la SPD pendant la campagne électorale. Les étudiants sociaux-démocrates ont décidé d'agir loyalement envers leur grand frère. Un comité réunissant des représentants de la direction du parti, de la SHB et de l'organisation des jeunes socialistes se réunira de temps à au-

tre pour discuter de problèmes politiques et pour tenter de surmonter les dissidences.

L'ATTITUDE CRITIQUE DES JEUNES

Les mouvements politiques d'étudiants qui se réclament de la CDU (Parti chrétien-démocrate) ont aussi adopté une attitude critique envers leurs aînés. La Fédération des jeunes libéraux (LSD) est même plus radicale dans certains domaines que la SHB. Mais la tradition libérale, qui est profondément enracinée dans cette organisation rattachée à la FDP, fait que l'opposition manifestée par les jeunes n'est jamais très violente. La FDP ne prend du reste pas leurs attaques très au sérieux et ne dramatise pas les choses. Le Parti libéral a toutefois cessé de verser aux organisations politiques des universités les fonds dont elles bénéficiaient régulièrement jusqu'à présent. Mais il octroie de temps en temps des subventions qui servent à financer certaines manifestations et activités approuvées par le parti. C'est ainsi que la FDP avait financé le fameux congrès où les étudiants décidèrent de boycotter la campagne électorale des libéraux. On évite cependant de part et d'autre d'aggraver les choses et de rendre impossible tout dialogue à l'avenir.

Le Cercle des étudiants chrétiens-démocrates (RCDS) est de tendance modérée en comparaison avec la LSD et la SHB. Mais il ne s'identifie pas non plus avec tous les objectifs du

parti. Les membres du RCDS n'ont pas refusé leur soutien au parti pour les prochaines élections générales. En revanche, la jeune Union (Junge Union), organisation des jeunes chrétiennes-démocrates, a annoncé qu'elle allait se mettre en campagne contre le parti. Les jeunes étudiants trouvent que la fédération fait preuve d'une trop grande fidélité au parti. Mais la CDU/CSU ne s'en formalise pas. Les organisations politiques universitaires réclament la tolérance et on ne la leur refuse pas. On se montre visiblement patient et compréhensif à leur égard. Il faut bien que jeunesse se passe... (DaD.)

C. Reinhard.

Il la passe par la fenêtre

L'héritier d'un industriel de l'acier de la Ruhr est soupçonné d'avoir défenestré la gouvernante de sa mère à l'issue d'une discussion orageuse avec cette dernière.

Christian Rötzel, 23 ans, fils unique et grand amateur de voitures de sport, se voyait souvent reprocher par sa mère et par la gouvernante, Thérèse Gerwin, qui l'a connu tout petit, sa passion pour les « grosses » voitures.

Le drame s'est sans doute joué dans la nuit de dimanche à lundi: le jeune homme aurait fait irruption dans la chambre de la gouvernante et, après une lutte acharnée, l'aurait précipitée par la fenêtre.